

CANIER **B**

L'ACTUALITÉ LOCALE

La pollution du lac Saint-Charles

Québec juge que Lac-Delage doit agir vite

♦ La ville de Québec est d'avis que la pollution des eaux du lac Saint-Charles par les échantillons d'oxydation de la municipalité de Lac-Delage doit être éliminée au plus tôt sans quoi on rencontrera bientôt des problèmes de traitement sérieux à l'usine de filtration de Château-d'Eau.

textes de Raymond GAGNÉ

Selon M. Louis Dumas, du service des communications de la capitale, la pollution actuelle n'affecte pas encore sérieusement la qualité de l'eau à la sortie du réservoir du lac Saint-Charles. Mais la partie nord de ce réservoir naturel est contaminée de façon importante. Déjà les plantes aquatiques prolifèrent et si on ne remédie pas bientôt à cette situation, ça va créer des problèmes à la sortie et à l'usine de filtration.

D'ailleurs, M. Dumas rappelle que la ville de Québec a déjà adressé au gouvernement du Québec une résolution dans laquelle il demandait que le cas de Lac-Delage soit traité en priorité.

La résolution n'a pas eu de suite. Bien qu'elle ait reçu l'appui du ministère de l'Environnement, le Conseil du trésor l'a mise de côté dans la foulée des coupures budgétaires relatives aux investissements dans le secteur des infrastructures municipales.

Selon la ville de Québec, la correction aurait dû se faire dès cette année. Elle reconnaît toutefois que le problème est important pour une municipalité peu peuplée comme celle de Lac-Delage.

Une étude d'avant-projet indiquait, selon le sous-ministre adjoint à l'assainissement, M. Clermont Gignac, que les travaux de correction pourraient coûter \$670,000 et plus.

Selon le porte-parole de la ville de Québec, M. Dumas, c'est \$1.5 million que Lac-Delage devra plutôt dépenser pour enrayer la pollution.

Il faudrait, dit-il, tripler la grandeur du bassin et ajouter des aérateurs.

Le sous-ministre adjoint à l'assainissement du ministère de l'Environnement confirme, de son côté, que la nature du problème est connue au niveau gouvernemental. M. Gignac ne saurait préciser le moment où le dossier de Lac-Delage pourrait être à nouveau considéré. «Il est dans la programmation à venir, a-t-il dit au SOLEIL, parmi 150 municipalités déjà inscrites.»

La ville de Québec est disposée, pour sa part, à exercer les pressions nécessaires pour que le dossier avance le plus rapidement possible.

d'autant plus que la municipalité de Lac-Delage, malgré l'importance de l'investissement, serait, elle aussi, d'accord pour que ses échantillons d'oxydation soient réaménagés et cessent d'être une des principales sources de contamination du réservoir d'eau potable de la capitale provinciale.

La question des échantillons d'oxydation de Lac-Delage avait été soulevée par le président de l'Association de protection du lac Saint-Charles, M. Jean Gélinas, dans le cadre du 12e congrès de la Fédération des associations pour la protection de l'environnement des lacs (FAPEL), à Laval, en fin de semaine dernière.

M. Gélinas y a dit que l'association songeait à agir concrètement, y compris de réclamer une injonction, si des mesures immédiates n'étaient pas prises pour enrayer la pollution du lac Saint-Charles provenant des échantillons d'oxydation de Lac-Delage.



Le lac Saint-Augustin se décompose. Les algues filamenteuses flottent sur presque la moitié de sa surface et l'étouffent irrémédiablement.

\$1.3 million pour rendre étanche la toiture du Mail Centre-Ville

♦ La ville de Québec dépensera près de \$1.3 million, soit \$100,000 de plus que les prévisions, pour réparer le toit du Mail Centre-Ville, étanche comme une passoire à certaines périodes de l'année.

par Marcel COLLARD

Le travail sera effectué par Construction Verbois Inc. au coût de \$1,280,513, soit la plus basse des quatre soumissions présentées. Selon le conseiller Jean-Paul Morency, la ville n'avait pas le choix, même si le travail nécessite des frais considérables.

La tâche ayant été jugée fort complexe par les professionnels, il a fallu obtenir une expertise relative au produit utilisé pour rendre le toit imperméable, soit une membrane d'étanchéité en fibre de verre. Pour assurer un résultat complet, il faudra cependant apporter quelques modifications au mode d'application. Les réparations doivent être entreprises cette semaine.

Place d'Youville

La deuxième phase de la rénovation de la place d'Youville obli-

gèra le conseil municipal de Québec à faire un investissement d'un peu plus de \$1.6 million, au cours des prochaines semaines. Les travaux de construction d'une patinoire, la voirie, la pose des services d'égout et d'aqueduc, les dalles, les marches en granite et tout le reste seront exécutés par l'entreprise Trochaines Inc., de Vanier, au coût de \$1,043,007, selon les termes du contrat accordé, hier soir.

En plus, le conseil a confié à la compagnie Covex (1985) Inc. un contrat de \$627,940 pour la construction d'une bâtisse au même endroit, pour l'entreposage d'équipement et l'accueil du public, notamment les patineurs.

Le Rassemblement populaire a appuyé la construction de l'immeuble, mais s'est opposé à l'idée d'aménagement d'une patinoire, affirmant que cela était au-dessus des moyens de la ville.

La grande place

Encore une fois, le conseiller Gilles Gilbert a revendiqué la publication des études déposées jusqu'à maintenant par Citicom, une firme torontoise chargée de la

mise en valeur de la «grande place». La requête a été formulée, la semaine dernière, dans une lettre au directeur général, M. Jacques Perreault. Celui-ci a répondu en disant que le comité exécutif de la ville avait décidé qu'il n'était pas dans l'intérêt public, actuellement, de publier ces études.

Le RP croit que M. Perreault manque ainsi à ses devoirs à l'endroit de l'opposition en refusant de communiquer les renseignements. M. Gilbert a dit aux journalistes que les conseillers juridiques analysaient plusieurs hypothèses pour contraindre le directeur général à fournir les renseignements exigés par une procédure en mandamus ou par une requête en injonction.

En l'absence du maire Jean Pelletier, le vice-président du comité exécutif, M. Jean-Paul Morency a déclaré que «la ville ne pourrait intelligemment songer à publier le dossier en pièces détachées» promettant que le sujet sera soumis à une large consultation, une fois que le promoteur aura remis son travail au complet.

Travaux d'assainissement du lac Saint-Augustin, en 88-89

♦ L'assainissement du lac Saint-Augustin, en banlieue de Québec, devrait être terminé en 1989 selon ce qu'a précisé au SOLEIL, le sous-ministre adjoint à l'assainissement du ministère de l'Environnement du Québec, M. Gaston Gignac. «Le gros des dépenses, a dit M. Gignac, et il y a pas mal d'argent de prévu dans ce coin-là, se fera en 1988-89.»

Par exemple, et dès cette année, on dépensera \$250,000 pour réaliser les plans et devis. La réalisation du projet a été confiée à la Société québécoise d'assainissement des eaux qui en a déjà établi le calendrier. Le ministère de l'Environnement devrait d'ailleurs en être informé dans le courant de la présente semaine.

Le projet consiste à installer une conduite d'égout dans le secteur nord du lac Saint-Augustin et on en

profitera pour y installer les canalisations d'eau potable.

Deux municipalités ont des intérêts dans ce projet, Saint-Augustin-de-Desmaures et Sainte-Foy. Les deux ont signé un protocole d'entente fixant les conditions dans lesquelles le projet doit être réalisé.

Il reste aux deux corporations municipales de s'entendre avec la Communauté urbaine de Québec

puisque l'égout du lac Saint-Augustin devra être relié au collecteur de la CUQ.

Clôture
P.C.V. blanc sans entretien.
Clôture, rampes, pergolas.
Vente, installation.
Orléans
849-7158

1986 CHEVROLET S-10 PICK-UP
Livraison avant le 30 avril 87.
SUPER-SPECIAL 3.9% 24 MOIS
Service, réparations de 8h à 2h du matin, du lundi au vendredi.
Service des pièces ouvert de 8h à minuit, du lundi au vendredi.
683-3693
MARLIN
Chevrolet, Oldsmobile, Buick, Pontiac
2145, boul. Charest ouest
688-1212

LA CLINIQUE TARDIF ENR.
595, boul. Charest est
Tél.: 529-9721

DR MARTIN GIASSON
DR BERNARD BERTHIAUME
DR JEAN DESLANDES

Optométristes
Examen de la vue
Verre de contact • Lunettes
Soins professionnels complets

Ah Oui! C'est le festival du homard!
HOMARD FRAIS DE L'ATLANTIQUE "EN PRIMEUR"
Dès maintenant
plus sympathique... évidemment
Ah Oui! La Tyrolienne c'est également:
SAMEDI & DIMANCHE UNE TABLE D'HÔTE variée à 13,95\$
"Vos réservations sont garanties à La Tyrolienne".
LA TYROLIENNE
2846, chemin Gomin, Sainte-Foy 651-6905

PASSEZ UN ÉTÉ EN FORME!
Abonnez-vous pour trois (3) mois à un (1) service pour seulement \$ 99
JUSQU'AU 19 MAI SEULEMENT
Nautilus P.W.A. INC.
POUR LA FORME AU MAXIMUM
QUÉBEC
Parc Samuel Holland
3, Parc Samuel Holland
527-2577
CHARLESBOURG
Club de Tennis Avantage
1080, rue Bouvier
622-5005
CHARLESBOURG
(Anciennement Club Lebourgneuf)
4500, boul. des Gradins
627-3441

L'ACTUALITÉ LOCALE

Pour le développement économique de la région

Les Etchemins mise d'abord sur elle-même

♦ **SAINTE-JUSTINE** - La version finale d'une stratégie de développement économique pour la région des Etchemins, en vue des cinq prochaines années, ne sera connue qu'au cours des prochaines semaines.

par Paul-Henri DROUIN

Une soixantaine de participants à une journée de consultation sur les objectifs d'une telle stratégie, tenue en fin semaine, à Sainte-Justine, dans la circonscription de Belchasse, ont cependant retenu que les gens du milieu devront se prendre en main et investir dans leur propre développement économique si l'on veut créer quelque 300 emplois dans le secteur de l'industrie.

Rencontré au lendemain de ce colloque, M. Gilles Boulet, directeur général et commissaire industriel de la Société de développement économique des Etchemins (SDEE) s'est dit satisfait de la qualité des débats,

mais a cependant déploré l'absence de certains intérêts municipaux et d'institutions financières.

Le document de base qui a nécessité plusieurs mois de préparation et de discussion couvrait les sept secteurs névralgiques de l'économie des Etchemins, soit: les communications, la formation et l'emploi, l'agriculture, les commerces et services, la forêt, l'industrie et le tourisme.

Les objectifs de cette stratégie de développement économique sont de freiner l'exode de la population, développer rationnellement les ressources naturelles, créer des emplois permanents, développer une identité régionale forte et une fierté d'appartenance.

Industrie

Les moyens, suggérés pour créer au moins 300 emplois industriels, sont d'axer en priorité le développement industriel sur le potentiel déjà en place dans les Et-

chemins et de favoriser l'émergence de nouvelles entreprises industrielles, à partir des promoteurs locaux, en leur offrant l'assistance technique et financière nécessaire.

On propose également d'accueillir les promoteurs de l'extérieur qui veulent investir dans la région en leur apportant toute l'aide nécessaire pour la réalisation de leur projet, puis favoriser et supporter la création de fonds industriel de capital de risque afin de supporter les initiatives du milieu et favoriser l'émergence des projets.

Tourisme

Tout en admettant que l'activité touristique dans la région des Etchemins date de plusieurs dizaines d'années, on est cependant conscient que l'organisation et le développement du secteur touristique n'est pas chose facile.

On a aussi précisé que ce secteur, contrairement à l'industrie par exemple, ne se développe pas

sur des bases uniformes.

Ce qu'on a proposé pour les cinq prochaines années: confirmer la vocation «plein air quatre saisons» de développement touristique et axer les projets actuels et futurs à partir de cet objectif, créer une table de concertation et de développement touristique régionale, consolider les acquis et les projets majeurs en marche, développer de nouveaux produits ou services touristiques, puis encourager les initiatives à caractère culturel et à potentiel touristique.

Agriculture

À l'atelier de ce secteur, il a été proposé que la SDEE appuie les projets concrets de développement des ressources agricoles que le milieu élaborera.

En accord avec cette proposition de relance de l'agriculture des Appalaches, la SDEE assurera un rôle d'animation auprès des instances du monde agricole de la région et un de coordination avec

elles, pour contribuer à la réalisation d'un plan de relance.

Forêt

La SDEE accordera son appui et son support aux projets de développement de la forêt régionale et contribuera à la recherche de nou-

veaux produits dérivés du bois qui pourraient être fabriqués dans la région.

Tout comme dans le cas du secteur agricole, la SDEE assurera un rôle d'animation et de coordination. ♦

Cinq Sept-Îliens pris en train d'endommager des autos

♦ Cinq individus qui prenaient un malin plaisir à causer des méfaits sur des autos, à Sept-Îles, ont été pris en flagrant délit, hier, à la suite d'une surveillance de deux nuits par des policiers de cette ville.

À la sortie d'un bar de la rue Mgr-Blanche, ils auraient endom-

magé plusieurs autos neuves d'un concessionnaire, soit en brisant les vitres, en égratignant la peinture et même en marchant sur le toit. Ils auront à répondre de leurs actes prochainement. Un automobiliste qui conduisait de façon dangereuse a aussi été arrêté, en fin de semaine, et il aura à s'expliquer en cour. ♦

EN BREF

Jules Dubois a démissionné

♦ **SAINT-FOY** - Les membres de l'Association des policiers et pompiers de la ville de Sainte-Foy procéderont, le 7 mai, à l'élection d'un nouveau président syndical en remplacement de Jules Dubois. Celui-ci vient de démissionner de ce poste pour des raisons personnelles.

Commission scolaire racontée

♦ **CHARLESBOURG** - Pour sa dernière conférence de l'année, la Société historique de Charlesbourg aura comme conférenciers MM. Marius Lévesque et Michel Paquet, administrateurs à la Commission scolaire de Charlesbourg. Les deux invités traiteront des 140 ans d'histoire de la commission scolaire. Les membres et le public sont invités à y assister, demain, à 20 h, à l'hôtel de ville de Charlesbourg. Ceux et celles qui renouvelleront leur cotisation ou désirent devenir membres recevront gracieusement l'ouvrage *La puissance occulte*.

Collecte de sang

♦ **SAINT-JEAN-CHRYSOSTOME** - Le club Lions de Saint-Jean-Christosme invite la population à une collecte de sang, qui a lieu, aujourd'hui, au centre municipal de l'endroit. Le maire Arthur Roberge en sera le président d'honneur. 350 donneurs sont attendus entre 14h et 17h30 et entre 19h et 22h.

Mesures d'économie d'eau

♦ **LORETTEVILLE** - La ville de Loretteville demande la collaboration de ses citoyens et leur rappelle qu'il est interdit d'arroser les pelouses, jardins, fleurs, arbustes, de laver les autos ainsi que les entrées jusqu'à nouvel ordre et ce, par mesure d'économie de l'eau potable. Par ailleurs, le conteneur pour gros déchets de la rue Martel n'est désormais plus accessible. Les gros rebuts seront ramassés à domicile (sauf pour les débris de matériaux de construction) par le service des «monstres» en prenant rendez-vous au service des travaux publics au numéro 842-1947.

Le Salon de Mai

♦ **BEAUPORT** - Pour la 20^e année consécutive, le Salon de Mai de Beaufort tiendra son exposition annuelle les 30 avril, 1, 2 et 3 mai. Sous le thème de «C'est la fête», cette manifestation artistique aura lieu au stade couvert de Giffard. Cette année, il y aura 116 artisans répartis dans 91 stands. Le président Guy Claveau anticipe encore cette année une forte participation du public (27.000, l'an dernier). Pour le maire Jacques Langlois, l'importante somme de travail abattue au cours des ans par de nombreux bénévoles, et l'étonnante capacité créative du milieu beaufortois, ont largement contribué à bâtir la solide réputation de l'événement. La présidence d'honneur du Salon de Mai 1987 a été confiée au député de Montmorency, M. Yves Séguin. ♦



CÉGEP DE LÉVIS-LAUZON

PORTES OUVERTES SUR LES NOUVELLES TECHNOLOGIES

(périodes d'accès et heures de visites)

Cégep de Lévis-Lauzon: 30 avril, 1er et 3 mai 1987

Périodes accessibilité	JEUDI	VENDREDI	DIMANCHE
8h30 à 12h00	(C) 09h00 * (C) 09h30 * (C) 10h00 * (C) 10h30 * (C) 11h00 *	(E) 09h00 * (E) 09h30 * (E) 10h00 * (E) 10h30 * (E) 11h00 *	
13h00 à 17h00	(C) 13h30 * (C) 14h00 * (C) 14h30 * (C) 15h00 * (C) 15h30 * (C) 16h00 *	(E) 13h30 * (E) 14h00 * (E) 14h30 * (E) 15h00 * (E) 15h30 * (E) 16h00 *	(P) 13h30 * (P) 14h00 * (P) 14h30 * (P) 15h00 * (P) 15h30 * (P) 16h00 *
19h00 à 22h00	(P-E-C) 19h30 * (P-E-C) 20h00 * (P-E-C) 20h30 * (P-E-C) 21h00 *		

- (*) heure de visites guidées (formation des groupes à l'entrée principale du Collège)
(C) heures de visites guidées destinées à la communauté collégiale
(E) heures de visites guidées destinées à l'entreprise
(P) heures de visites guidées destinées à la population

205, MGR BOURGET, LAUZON (QUÉBEC) G6V 6Z9
(418) 833-5110

L'hôtel de ville de Beaufort et l'édifice Louis-Juchereau: du pareil au même

♦ Le nouveau centre administratif municipal (hôtel de ville) de Beaufort sera inauguré, le 6 juin, et portera le nom de Louis-Juchereau. Réalisé au coût d'environ \$2 millions, il a été construit dans le cadre du programme Revi-centre.

par Gérard OUELLET

À l'occasion de l'inauguration, les autorités municipales vont dévoiler le buste de Louis Juchereau de Saint-Denis, fait par un artiste de l'école américaine contemporaine, M. Larry D. Crowder, demeurant à Fort Worth, au Texas.

Historique

Louis Juchereau de Saint-Denis est le fondateur de la première ville en Louisiane qui porte le nom de Natchitoches. Il est reconnu comme un des grands bâtisseurs de la Louisiane et du Texas durant la première moitié du XVIII^e siècle.

Louis Juchereau est né, à Beaufort, le 17 septembre 1676, et est le petit-fils de Robert Giffard, premier

seigneur de Beaufort. Il est mort à Natchitoches, le 11 juin 1744.

L'an passé, le maire de Beaufort, Me Jacques Langlois, accompagnait en Louisiane, une délégation de huit personnes pour le dévoilement d'un buste en l'honneur de Louis Juchereau de Saint-Denis, à Natchitoches.

Lors de l'inauguration de l'édifice Louis-Juchereau, le maire Langlois veut retenir l'attention des citoyens de Beaufort et de Québec sur le rôle important que cet homme illustre a joué dans l'histoire de la Louisiane. Pour cette raison, il a invité comme coprésident d'honneur M. Gil Rémillard, ministre des Relations internationales du Québec.

Enfin, M. Langlois a invité les membres du conseil municipal de Natchitoches, de l'Office de la culture, du tourisme et des loisirs de l'État de la Louisiane, de la Commission touristique de Natchitoches et de la Fondation Saint-Denis de Natchitoches, ainsi que le sculpteur M. Larry D. Crowder. ♦

LE CANADIEN SAIT SERVIR SON

Chez Canadien, nous sommes fiers de dire que nous desservons plus de destinations canadiennes que tout autre transporteur.

Notre horaire a été savamment conçu en fonction de nos voyageurs d'affaires. En voici un aperçu...

- En semaine, 31 vols sans escale entre Montréal et Toronto et 25 vols sans escale entre Toronto et Ottawa.
- Le plus grand nombre de vols sans escale entre Calgary, Edmonton et Vancouver.
- Au départ des Prairies, plus de vols vers Toronto, Ottawa et la Côte Est.
- Le seul vol direct par réacté



vers l'Ouest au départ de Windsor et London.

- Un vol sans escale entre Montréal et l'Ouest canadien.
- Le meilleur service pour les Provinces de l'Atlantique.
- Plus de vols vers le Grand Nord.
- Grâce au concours de nos partenaires Quebecair, Nordair Metro, TimeAir, Air Atlantic, NorcanAir et CalmAir, encore plus de destinations à travers le pays.

Quant à notre programme pour grands voyageurs, Canadien Plus, il donne toujours des voyages gratuits plus

rapidement... et bien plus encore.

Le Canadien a le sens des affaires.

La Classe Impériale, la seule classe affaires au Canada sans frais supplémentaires, est offerte vers la plupart des grands centres canadiens.

Notre populaire Classe Attaché est maintenant offerte d'Ottawa jusqu'à Edmonton, Calgary et





La visite du comte de Paris, à Québec, est un événement de grande envergure qui a nécessité la mise sur pied d'un secrétariat et d'une équipe de bénévoles. Sur notre photo, prise, hier, à l'occasion d'une conférence de presse, nous voyons, de gauche à droite, M. Marc Beaudoin, président de la Société historique de Québec, M. Louis Dussault, coordonnateur de la visite princière et Mme Esther Taillon, adjointe de ce dernier et responsable du secrétariat.

Hôpital régional de Beauce La fondation vise un fonds de \$2 millions

♦ SAINT-GEORGES - La Fondation du Centre hospitalier régional de la Beauce qui a maintenant son conseil d'administration, se propose de créer à long terme un fonds de \$2 millions qui permettrait le maintien et le développe-

ment des services aux pavillons Notre-Dame de Saint-Georges et Saint-Joseph de Beauceville.

par Paul-Henri DROUIN.

C'est ce qu'a indiqué son président Me Richard Cliche, de Saint-

Joseph, lors de la présentation des membres du conseil d'administration de la fondation, regroupant des personnes des différents secteurs du territoire desservi par le centre hospitalier, à l'occasion d'une conférence de presse tenue à Notre-Dame-des-Pins.

Selon Me Cliche, ce fonds de \$2 millions servira au remplacement et à l'achat d'équipements, au développement de spécialités et même au développement de certains services.

Pour atteindre ces buts, la fondation se prépare à faire une première collecte de fonds de \$500.000, à la fin d'octobre.

La fondation sera juge de l'utilisation des fonds qu'elle aura accumulés, même en considérant que le CHRB demeurera le requérant privilégié, a ajouté Me Cliche.

Il a clairement indiqué que la fondation se propose de faire en sorte que les Beaucerons et les Beauceronnes puissent s'offrir à eux-mêmes, des services de médecine spécialisés plus complets.

Près de \$200,000 de subventions dans Montmagny-L'Islet

♦ SAINT-JEAN-PORT-JOLI - Une pluie de subventions déferle dans la région de Montmagny-L'Islet par les temps qui courent.

par Gilbert LEDUC

Le Musée maritime Bernier, la Seigneurie des Aulnaies et la ville de L'Islet profiteront, en effet, des grâces du Fonds de développement régional et de l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ). En tout et par tout, près de \$200.000 seront investis par le gouvernement provincial dans ces trois entités de la région de Montmagny-L'Islet.

L'Association des marins de la vallée du Saint-Laurent reçoit une subvention de \$54.000 pour le développement du Musée maritime Bernier, à L'Islet-sur-Mer. Cette somme, ajoutée à l'investissement de \$18.000 de l'Association des marins de la vallée du Saint-Laurent, permettra de consolider les acquis de ce musée dédié au patrimoine maritime de la Côte-du-Sud. De plus, l'association fera l'acquisition d'un terrain pour le stationnement et amènera une rampe de halage pour la goélette Jean-Yvan.

Son parc industriel de 73.519 pieds carrés ne suffisant plus à la demande, la ville de L'Islet obtient une subvention de \$22.154 pour faire l'acquisition de terrains adjacents en vue de l'expansion de son parc industriel. Pour sa part, L'Islet injectera \$18.126 dans ce projet.

Un sérieux coup de barre sera donné à la Seigneurie des Aulnaies au cours des prochains mois. La Corporation touristique de la seigneurie des Aulnaies entend investir \$183.800 pour la reconstruction du barrage d'alimentation du moulin, la refecton du système d'alimentation en eau, le rééquilibrage de la grande roue, l'achat d'un terrain et la réalisation de plusieurs travaux d'aménagement. La corporation investira \$47.180. La semaine dernière, le ministère des Af-

C'est demain que la Beauce accueillera le comte de Paris

♦ Le comte de Paris, Henri, duc d'Orléans, arrivera à l'aéroport de Mirabel, demain, à 14h15, et sera accueilli par M. Fabien Roy, coprésident de la Corporation du 250e anniversaire de la Beauce, M. Louis Dussault, coordonnateur de la visite ainsi que par le chef du protocole du gouvernement du Québec, M. Raymond Bégin.

par Monique DUVAL

Accompagné de ses deux petits-fils, les princes Jean et Eudes et de M. Bernard Billaud, le distingué visiteur montera à bord d'un avion du gouvernement pour se rendre dans la Beauce où il passera deux jours. Il visitera Saint-Georges, Sainte-Marie, Saint-Joseph, Beauceville, participant à diverses manifestations.

À Québec, il sera l'hôte de la Société historique locale qui célèbre son cinquantième. Il arrivera vers midi, vendredi, et sera accueilli par M. Marc Beaudoin, président de la Société historique de Québec et conduit au Château Frontenac où il logera.

Au cours de ce même après-midi, le comte ira au Musée du Québec où on l'invitera à voir quelques oeuvres d'art québécoises et françaises datant du régime français et faisant partie de la collection du musée.

Puis, le visiteur, se rendra au palais cardinalice faire une visite de courtoisie au cardinal Louis-Albert Vachon après quoi on l'amènera voir les archives du Petit Séminaire.

Il ne sera pas sans remarquer que le nom d'Orléans est encore à l'honneur dans cet établissement plus que tricentenaire. Au milieu du 18e siècle, était créée une fondation dans le but d'aider des élèves peu avantagés financièrement; en 1987, cette fondation existe encore faisant partie de l'ensemble qui possède le séminaire. La Fondation d'Orléans, d'un actif de \$69.000, est la troisième en importance au séminaire.

Hommage à l'abbé Provost

Le chef de la maison de France sera l'hôte d'honneur au banquet qui aura lieu, vendredi, à 19h, dans la salle de bal du Château Frontenac. Il y prendra la parole et rendra un hommage tout particulier à l'abbé Honorius Provost, membre du conseil d'administration de la Société historique de Québec depuis... 49 ans.

Ce dîner réunira non seulement des membres de la société jubilaire, mais aussi d'autres associations telles France-Canada, Québec-France, Société des Écrivains canadiens, diverses sociétés d'histoire et de généalogie. Il y aura aussi des représentants de la presse internationale dont Le Figaro de Paris.

À ce jour, plus de 300 personnes se sont inscrites pour ce banquet. Il y a encore des billets mais comme il ne reste que deux jours, il faut se rendre au secrétariat, 2, rue de l'Université et déposer son chèque de \$50. Mme Esther Taillon, responsable du secrétariat, dirige une équipe de 25 bénévoles.

Le samedi 2 mai, le comte de Paris sera conduit à la place Royale, y rencontrera des artisans, fera une visite à la maison Fornel, siège de Québec-France et s'entretenra ensuite avec des délégués de nations amérindiennes.

À 11h, il y aura réception au Secrétariat des peuples francophones où seront réunies des personnes travaillant dans le monde de la francophonie. Le comte y prononcera une allocution.

À 12h30, le comte de Paris sera accueilli au salon de l'hôtel de ville par le maire de Québec, M. Jean Pelletier. Dans l'après-midi, il se rendra au Salon du livre, visitera le stand des éditions Grasset, où son plus récent livre *L'avenir dure longtemps* est en vedette, chez De-noel ou M. Arnaud Chaffinjon, auteur de *L'année princière dans le monde* signe ses ouvrages et au stand de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec.

La journée se poursuivra par une visite de courtoisie au lieutenant-gouverneur, M. Gilles Lamontagne, à sa résidence et par un dîner privé offert par le nouveau consul général de France à Québec, M. Jouanneau.

Dimanche, répétant le geste de son grand-père en 1890, le prince entendra une messe dans la belle chapelle des Ursulines et s'entretenra avec les religieuses. Cette messe sera célébrée à 8h20, après quoi le prince et sa suite quitteront Québec pour Montréal où ils visiteront la ville et feront une visite à la mairie.



Senat du Canada

Comité spécial du Sénat sur la teneur du Projet de loi C-22 (Loi sur les brevets)

Loi modifiant la Loi sur les brevets et
prevoyant certaines dispositions connexes

Président : L'honorable M. Lorne Bonnell, sénateur

Le Comité spécial du Sénat sur la teneur du Projet de loi C-22 invite les particuliers et les organismes à lui présenter des mémoires.

Des audiences publiques auront lieu à Ottawa et dans les capitales provinciales et territoriales en mai et en juin 1987. Les particuliers et les organismes qui desiront comparaître devant le Comité devront en aviser le greffier avant le 8 mai 1987. Le choix des témoins appelés à comparaître est à la discrétion du Comité.

Les mémoires seront reçus au plus tard le 18 mai 1987.

Toute correspondance et vos demandes de renseignements seront adressées au:

Greffier
Comité spécial du Sénat sur la teneur
du projet de loi C-22
Senat du Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0A4
Téléphone: (613) 990-0088

PAYS MIEUX QUE PERSONNE.

Vancouver. Et dès le 1^{er} juin, vous pourrez en profiter sur tous nos vols entre Toronto et Vancouver.

Enfin, les membres de Canadien Plus peuvent s'offrir les plaisirs de la première classe sur nos vols intérieurs pour seulement 9% de plus que le tarif classe affaires de notre concurrent.

*Bientôt,
tout le
monde sera
Canadien.*

Canadien est le seul transporteur au pays à parcourir cinq continents: l'Amérique du

Nord, l'Amérique du Sud, l'Europe, l'Asie et l'Australasie. Nous volerons bientôt vers Rio et Sao Paulo.

Et cet automne, Beijing et Bangkok s'ajouteront au réseau.

Appelez votre agent de voyages ou les Lignes aériennes Canadien International. Et laissez-vous séduire par le savoir-faire Canadien.

NOUS OUVRONS GRAND NOS AILES.

Lignes aériennes Canadien International



LA PAGE ÉDITORIALE LE SOLEIL

Président du conseil et Éditeur: JACQUES-G. FRANCOEUR
Éditeur adjoint et rédacteur en chef par intérim: GILBERT ATHOT
Président et directeur général: PAUL-A. AUDET
Directeur de l'information: GILBERT ATHOT
Vice-président et trésorier: CHARLES-A. POULIN
Directeur de l'édition: JACQUES DUMAIS

Cette Terre que nous pressurons

♦ L'Homme, qui a mis des millions d'années pour apprendre à bénéficier des ressources de son environnement, possède maintenant tous les éléments pour mettre en danger le système biologique planétaire. La survie de la Terre n'est plus assurée au-delà du prochain siècle.



par Vianney DUCHESNE

La Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'ONU vient de publier un rapport apocalyptique: les problèmes de pollution de l'environnement alliés à un développement économique sans frein qui échappe à tout contrôle national et international sont en train de tuer la Terre. L'avertissement des 22 scientifiques, juristes et politiciens de 21 pays doit être pris au sérieux; c'est l'aboutissement d'un travail de recherche de trois ans et qui a coûté \$7 millions.

Nous savions que notre planète était malade avec les accidents nucléaires, les pluies acides, la mort de forêts et de lacs, la destruction de l'ozone, les méfaits des oxydants, les sécheresses et autres. Mais la commission de l'ONU révèle des problèmes d'une ampleur insoupçonnée. Seuls des changements fondamentaux basés sur une réorientation radicale des attitudes humaines sans frontières pourra sauver la race humaine.

En fait, on ne peut plus dissocier l'écologie de l'économie. On ne peut plus espérer un développement en harmonie avec l'environnement en vase clos quand, au cours des quatre dernières années seulement, 60 millions de personnes (plus de deux fois la population du Canada), et surtout des jeunes, sont mortes de faim, de soif ou par manque de soins de santé et d'hygiène.

La Commission sur l'environnement et le développement propose la création d'une conférence universelle pour élaborer un plan de développement de la planète et de contrôle des populations en respect localement et globalement avec la quantité limitée des ressources biologiques. Les entreprises actuelles empruntent sur les ressources naturelles de la génération de demain sans se soucier de conservation et de protection de l'environnement à l'échelle du monde.

La population mondiale doublera ou triplera, d'ici la fin du prochain siècle, ce qui entraînera une augmentation de l'activité économique de 5 à 10 fois en moins de 50 ans. La production industrielle a déjà progressé de 50 fois dans les 100 dernières années. La Terre ne pourrait plus supporter une course aux matières premières calquée sur une tradition de gaspillage et de surexploitation des pays en voie de développement qui sont obligés de produire de plus en plus pour continuer de s'appauvrir.

Chez nous on parle des lacs qui meurent et des forêts qui dépérissent à causes des pluies acides. La diminution de la couche d'ozone qui protège la planète des rayons dangereux du soleil causera 500,000 autres cas de cancer de la peau aux États-Unis seulement, cette année. Dans d'autres régions du globe, ce sont des déserts qui «avancent», des terres fertiles qui deviennent improductives ou des forêts qui disparaissent pour faire place à des sols arides. Il suffirait pourtant des dépenses mondiales d'armement de seulement deux jours pour défrayer le programme d'un an de lutte contre la désertification.

L'accident de Tchernobyl, l'an dernier, a révélé les effets redoutables de l'utilisation du nucléaire et l'interdépendance fatale des États. Malgré tout, l'Agence internationale de l'énergie atomique n'a pas réussi à amener les pays producteurs à conclure une entente sur le respect des normes de sécurité et sur le seuil de radioactivité. N'attendons pas que la bombe tiers-mondiale explose pour répondre positivement et sagement à l'invitation de l'ONU. Notre avenir commun en dépend. ♦

BLOC-NOTES

Le CRSSS idéal

♦ La siglomanie a engendré, entre autres horreurs, les CRSSS. Un tel hermétisme suffit au départ à éloigner de la population les Conseils régionaux de la santé et des services sociaux et à convaincre les Québécois que tout organisme qui ne leur rend aucun service direct ne sert à rien. Le rapport Gobeil reflétait ce constat facile.

Un groupe de travail de l'université Laval, de l'INRS-urbanisation et du ministère de la Santé et des services sociaux vient de démontrer dans une étude sur la perception des CRSSS que la réalité n'a rien de très simple. Ni noir ni blanc, le dossier de la régionalisation penche généralement sur le gris, avec des variantes du plus pâle au plus foncé.

Les intervenants interrogés par les chercheurs, et dont le témoignage assure la trame du document intitulé *Le Miroir magique de la décentralisation*, s'entendent en grande majorité sur un point: les CRSSS doivent survivre, ne serait-ce que pour des raisons négatives. La population et les petits établissements occuperaient la tête de liste des perdants de toute opération démantèlement.

Le débat tourne autour de la notion de pouvoir. À quoi servent exactement les CRSSS? Doivent-ils se comporter en ministères régionaux, faudrait-il y voir une fédération d'établissements rassemblés en groupe de pression, un niveau de médiation entre ces établissements et un ministère tout-puissant, toutes ces interrogations alimentent les penseurs et les décideurs.

Fondés en 1971, les conseils régionaux avaient été conçus aux plus belles heures de gloire de la participation de la population aux organismes publics. Preuve est maintenant faite que les citoyens ordinaires se font avaler tout rond par les technocrates. On ne confie aux CRSSS, trop souvent, que des «jobines», selon l'expression d'un interviewé.

Il n'existe qu'une voie de solution pour garantir une véritable décentralisation dans le monde de la santé et des services sociaux, soit la modification du processus budgétaire pour donner aux Conseils régionaux des pouvoirs financiers réels. De simples gestionnaires, ils doivent se transformer en acteurs du système.

La décentralisation sur papier, comme en ce moment, sert le gouvernement en priorité. Il délègue aux CRSSS ce qui le dérange et utilise l'organisme comme tampon pour esquiver les critiques. Comme dans le cas des CLSC, c'est l'État lui-même qui affaiblit ses propres organismes. ♦

Raymond GIROUX



LETTRES AU SOLEIL

Il n'y a plus de sourds-muets

Lors de la remise des Oscars, le trophée de la meilleure actrice a été décerné à Marlee Matlin. Dans le journal Le Soleil du mardi, 31 mars 1987, nous avons noté: "...où l'actrice muette, Marlee Matlin... la jeune sourde et muette a été nommée... où cette enfant du silence qu'est..."

Et vous, lecteur et lectrice du journal LE SOLEIL, vous avez certainement déjà aperçu dans un

centre d'affaires ou ailleurs, des personnes qui gesticulaient entre elles et qui semblaient très bien se comprendre. Vous avez peut-être même passé la réflexion: «Ah oui, ce sont des sourds-muets, ils ne parlent pas». Eh bien, détrompez-vous, des personnes sourdes qui communiquent par gestes ou par signes peuvent également parler.

En effet, ces gens qui semblent communiquer principalement à

l'aide de signes, que la plupart d'entre nous décrirait comme étant le langage des sourds, n'est en réalité qu'une partie de leur communication.

La majorité de ces personnes apprennent et développent plusieurs moyens pour communiquer. Parmi ces divers moyens, nous pouvons retrouver, outre les signes codés, des gestes naturels, la parole, la lecture sur les lèvres,

les mimiques, les expressions du visage, l'utilisation de ce qu'elles peuvent encore entendre à l'aide de leurs appareils auditifs (c'est-à-dire leurs restes auditifs), et même, si cela s'avère nécessaire, des tableaux de communication (images, photographies, symboles...).

L'ensemble de ces moyens forme un tout et c'est ce que l'on appelle la communication totale. Toutefois, chacune de ces possibilités peut être combinée de différentes façons pour que la communication soit la plus efficace possible dans chacun des cas. Il va sans dire que ces divers modes de communication se complètent les uns les autres, et que le choix sera individualisé selon les capacités de chacun. Il ne faut surtout pas penser que tous peuvent employer l'ensemble de ces moyens et ce de façon efficace; cela dépend de plusieurs facteurs qui sont analysés conjointement par le spécialiste de la parole et du langage (orthophoniste) et par le spécialiste de l'audition (audiologiste).

Alors, la prochaine fois que vous verrez une personne sourde communiquer par signes, vous saurez maintenant qu'il est possible qu'elle ait appris, dans les limites de ses capacités, à utiliser sa voix pour parler. Certes leur voix et leur prononciation sont différentes de la vôtre, elles ont des caractéristiques spéciales du fait que ces personnes sont sourdes et ne peuvent donc s'entendre parfaitement lorsqu'elles parlent. Cependant, plusieurs peuvent produire des sons, des mots et même des phrases...

Nous espérons donc que ces quelques informations sur le sujet vous permettront de vous faire une idée plus juste sur la communication des personnes sourdes que vous rencontrerez à l'avenir.

Ubaldo Villeneuve, o.m.i., Sillery.

Jean Lapointe, mon ami

Je l'aime comme tout le monde l'aime. Je m'intéresse à son œuvre comme à sa vie.

J'ai suivi, dimanche, les neuf heures de son spectacle. Je suis certaine que, avec tout cet argent, on aidera beaucoup d'alcooliques et de drogues. Je m'en réjouis!

Tout ce que Jean Lapointe a dit lui-même, au cours du spectacle, était parfait. Cependant, j'ai regretté que personne n'ait signalé ce qui, déjà, se fait en ce domaine. À part ces œuvres et ces maisons, dont on dit tant de bien avec raison, avant, et bien avant leur existence, certains avaient commencé à défricher le terrain.

En 1955, avec l'aide de quelques autres, nous fondons la première maison Domremy, qui s'est multipliée par sept, en plus d'une vingtaine de salles d'accueil. Tout cela existe encore avec le même nom ou associé à des hôpitaux.

Quelqu'un aurait dû dire que, dans ces cliniques ou départements d'hôpitaux, on peut compter 500 à 600 lits réservés aux alcooliques et autres toxicomanes. Ou au moins cent spécialistes sont

à leurs services et que c'est l'État qui paie pour tout cela. Un bon monsieur, dans le cadre de la soirée Lapointe, est venu dire que l'État ne fait rien en ce domaine. Hélas! Chacun pense que le monde commence avec lui.

Depuis 1955, l'État a certainement donné plus de cent millions pour l'aide aux alcooliques. Que le gouvernement de Québec me dise la somme versée! Il est vrai que l'État récolte plus d'un million par jour avec le commerce des boissons alcooliques. Quand même! À chacun son mérite!

À remarquer que dans ces établissements de l'État, et soutenus par l'État, le bénéficiaire est traité gratuitement, selon le service offert par le ministère de la Santé.

Prenez la peine de vous informer de ce qui en coûte pour entrer dans certaines de ces maisons indépendantes! Un alcoolique ou un drogué de toute catégorie est souvent, le plus souvent un pauvre, un brulé, un endetté.

J'aurais souhaité que le monsieur, qui est venu dire un mot au

nom des intervenants, puisse dire ce que j'écris ici. Moi aussi, je serai injuste parce qu'incomplet.

Une petite dame nous a informé que des cours sur l'alcoolisme sont donnés depuis deux ans à Sherbrooke et à Laval. Elle devrait savoir que, depuis 1957, des cours d'été, organisés par la Fédération Domremy et continués par l'OP-TAT, existent toujours chez elle à Sherbrooke.

Je m'arrête là, non pas parce que j'ai tout dit ce que j'ai à dire, car il faudrait faire l'image de ce que furent les débuts.

Dans le temps, on quêtaient des sous et on des cent mille piastres et on passait les nuits à veiller sur les premiers alcooliques qui vinrent à nous.

Merci à ceux qui ont commencé! Plusieurs sont encore là. Que d'autres, nombreux, viennent! Il reste beaucoup de cœurs à panser, et de larmes à sécher! ♦

Pour la paix au Proche-Orient

(Lettre adressée à M. Joe Clark, Secrétaire d'État aux Affaires extérieures)

Pour la seconde fois en dix ans, les États-Unis et l'URSS conviennent de l'opportunité de tenir une conférence internationale sur la paix au Proche-Orient. C'est là une occasion d'en venir enfin à un règlement politique du conflit. Il incombe donc à toute la communauté des nations de mettre enfin un terme à cette longue tragédie humaine.

Jamais depuis 40 ans l'hostilité n'a été aussi vive entre les autorités israéliennes et la population des territoires occupés de Cisjordanie et de Gaza. Entre-temps, aucun des accords partiels avec l'Égypte et le Liban n'a réduit la tension, ni hâte la recherche d'une solution globale. Au contraire, d'autres conflits au Moyen-Orient ont ajouté, depuis, au danger d'une plus grave déstabilisation de cette région névralgique du monde.

Pourtant, la communauté internationale reconnaît qu'il est possible aujourd'hui de réunir les conditions d'un règlement pacifique. Sans ce règlement, les peuples de la région et le monde ne pourront retrouver une paix juste et durable au Proche-Orient. Les conditions de la paix sont déjà connues:

- Que des négociations s'ouvrent enfin, sous l'égide des Nations-Unies ou sous la coprésidence de l'URSS et des États-Unis,

entre toutes les parties au conflit, y compris la nation palestinienne représentée par l'OLP.

- Qu'Israël évacue les territoires occupés en 1967 et reconnaisse le droit des Palestiniens à l'autodétermination et à un État à côté d'Israël.

- Que l'organisation pour la libération de la Palestine et les pays arabes reconnaissent l'État d'Israël.

- Que les frontières de tous les États du Proche-Orient soient établies, reconnues et garanties, que des zones démilitarisées soient prévues au besoin, et que des forces internationales y assurent la paix et la sécurité de la population.

Chaque nation doit faire sa part en vue d'atteindre un règlement. Il est devenu impérieux que le Canada endosse lui aussi le principe d'une conférence internationale sur la paix au Proche-Orient. Nous pressons donc le gouvernement canadien et les partis représentés au Parlement de prendre, pendant qu'il en est encore temps, une initiative diplomatique extraordinaire en faveur de négociations de paix au Proche-Orient. ♦

Marie-C. Tadros Giguère

Le Comité pour la paix au Proche-Orient, Le Conseil National des Relations Canado-Arabes, The Near East Cultural and Education

nal Fundation of Canada (NECEF), Regroupement pour un dialogue Israël-Palestine, The Toronto Universities Middle-East Group. ♦

L'homme renversant

Platoon attire beaucoup plus de monde que *L'homme renversé* de ce temps-ci... Samedi, le 4 avril, on annonçait complet pour ce film de guerre alors que nous n'étions pas plus d'une trentaine (moitié hommes, moitié femmes) pour le documentaire-fiction réalisé par Yves Dion.

Pourquoi aller voir un film sur la guerre? Plusieurs vous diront que c'est pour voir une réalité.

Pourquoi boudier un film sur les bibittes des hommes? Plusieurs ne vous diront pas que c'est pour ne pas aller voir une réalité.

Pourquoi les hommes n'auraient-ils pas l'audace d'aller voir un film réalisé par un homme audacieux? Parce que les hommes n'aiment pas confier leurs problèmes à un autre homme. Chacun doit être assez fort, assez homme pour régler lui-même (sans aide) ses conflits; avoir le contrôle sur tout, quoi. Rien ne va plus lorsqu'il le perd.

Pourquoi les femmes n'iraient-elles pas voir «cet homme renversé»? Parce qu'elles ne veulent pas effacer l'image reçue (et qu'elle a aidé à fabriquer) d'un homme fort, sûr de lui, prenant

ses responsabilités, pourvoyeur, capable de régler les pires problèmes. Parce qu'elle a peur de perdre son pouvoir qui est celui de savoir, à l'insu de celui-ci, qu'il est faible et dépendant.

Il faut aller voir ce film même s'il est éprouvant de constater que le fossé est encore très grand entre les hommes et les femmes. Les rires que suscitent plusieurs scènes nous aident à regarder en entier la scène écoeuvante du garçon dont on écorche la vie de jeunesse. Cet homme, qui on attache, qu'on fait boire, qu'on salit, qu'on promène dans les rues et qui se laisse faire par ses «chums» en affichant un rire plutôt jaune.

Personne ne parle dans la salle. Personne ne rit. On est dégoûté. On a tout simplement hâte de voir autre chose.

Moi j'ai hâte de voir l'homme confier à d'autres hommes ses interrogations, ses faiblesses, ses échecs, ses peurs. En étant plus près de ses amis, il sera plus près de nous, les femmes. ♦

Yolande Roy
Sainte-Foy

QUÉBEC

Bourassa adore le poker

Le premier ministre Robert Bourassa sera la grande vedette de la réunion du club des premiers ministres, au Lac Meech, dans la Gatineau, jeudi.

par
J-Jacques
SAMSON



A Edmonton, l'été dernier, les premiers ministres provinciaux se sont entendus pour donner la priorité et l'exclusivité à l'étude des conditions posées par le Québec pour signer la loi constitutionnelle du pays. En matière constitutionnelle, on avance toujours à très petits pas.

Neuf mois plus tard, Brian Mulroney, qui est par contre pressé par l'échéance électorale et donnerait non seulement sa chemise mais la moitié de sa penderie pour arracher l'adhésion du Québec avant la prochaine campagne électorale, a pris l'initiative de formuler des propositions en réponse aux cinq demandes du Québec.

La réunion de jeudi forcera chacun des neuf autres premiers ministres provinciaux à se mouiller en exprimant ce qu'ils refusent et ce qu'ils consentent au Québec. Sur la base de ce qu'il entendra, M. Bourassa évaluera les chances de réussite de véritables négociations et décidera s'il les entreprend.

(Celles-ci pourraient toutefois être menées en quelques mois, le nombre de sujets sur la table étant restreint et le travail de déblayage au niveau des fonctionnaires est fort avancé.)

Nous n'en sommes donc qu'à cette étape encore: décider s'il y aura des négociations.

Déjà quatre premiers ministres provinciaux sur neuf, ceux du Manitoba, de la Nouvelle-Écosse, de l'Alberta et de la Colombie Britannique, ont indiqué qu'ils ne voulaient rien entendre d'un droit de veto pour le Québec ou pour tout autre province. C'est plutôt mal parti!

D'autre part, les premiers ministres provinciaux n'éprouvent jamais de hâte à ouvrir cette canne de vers. La population reproche chaque fois à leurs élus de perdre leur temps dans le dossier constitutionnel plutôt que de s'occuper des «vrais problèmes» de pain et de beurre. Il subsiste peut-être bien une certaine gêne à la suite des tractations secrètes de la nuit de novembre 1981 quand un accord a été bâclé sans le Québec, mais sûrement qu'aucun n'est tourmenté au point de mal dormir la nuit.

De toute façon, les principaux acteurs de 1981 sont à la retraite: Trudeau, Lévesque, Loughheed, Davis, Bennett, etc.

Au Québec, M. Bourassa n'a rien à gagner dans ce processus. Un nouveau débat public sur le sujet ravivera les forces nationalistes, au même titre que la langue.

Par ailleurs, toute la loi constitutionnelle de 1982 s'applique même si le Québec n'a pas signé. Et le simple fait que le Québec ne soit pas signataire de la loi fondamentale du pays lui donne un statut particulier.

Le jour où il aura signé un accord, M. Bourassa perdra beaucoup d'intérêt aux yeux du premier ministre fédéral et le levier intéressant qu'il détient.

Sa signature vaut son pesant d'or. Il n'a sûrement pas envie de la gaspiller, pour rendre un service politique à un ami.

Il est aussi le seul à pouvoir signer cette loi. Un chef du Parti québécois, formation vouée à la souveraineté, ne le pourra jamais, vis-à-vis ses membres.

De plus, les libéraux fédéraux n'apprécieraient certes pas qu'il aide électoralement la cause de Brian Mulroney.

Enfin, tous les efforts actuels reposent seulement sur l'idée de corriger l'accroc de 1981. Ce sont des négociations tournées vers le passé et non vers l'avenir et une fois cette ronde complétée, on fermerait vite le dossier constitutionnel. Un premier ministre québécois est historiquement tenu de réclamer toujours davantage de pouvoirs du fédéral.

M. Bourassa offre toujours tout un spectacle lors de ces «grandes occasions». Il adore ces grosses parties de poker politique. Il a les meilleures cartes et connaît son talent à côté des amateurs qui composent le club. Même s'il donne des indications depuis quelques jours d'être prêt à régler ce dossier pendant que la chance passe pour le Québec, je persiste à croire qu'il voit trop d'avantages dans sa situation actuelle.

Waldheim interdit d'entrée aux USA

WASHINGTON (AFP, AP) - Le gouvernement des États-Unis a virtuellement interdit au président autrichien Kurt Waldheim de venir aux États-Unis en raison de crimes nazis auxquels il est accusé d'avoir participé. A Vienne, celui qui fut pendant 10 ans secrétaire général des Nations unies avant de devenir depuis hier le premier chef d'État étranger à se voir in-

terdire l'entrée des États-Unis, s'est dit très déçu.

«Les preuves collectées font ressortir qu'apparemment M. Waldheim a assisté, voire participé, à la persécution de personnes en raison de leur race, religion, origine ou opinion politique», a indiqué le porte-parole du département de la Justice. «Son nom sera ajouté à la liste (des personnes surveillées)

afin d'alerter les autorités consulaires de son inéligibilité à prime abord de recevoir un visa pour entrer aux États-Unis», a-t-il précisé.

Le président Ronald Reagan a signifié lui-même cette mesure à l'ambassadeur d'Autriche à Washington, M. Thomas Klestil, qu'il recevait hier avant son retour à Vienne où il doit prendre les fonctions

de secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, a indiqué un porte-parole autrichien, M. Walter Greinert.

Ce dernier a estimé que «s'il venait en tant que président autrichien, M. Waldheim ne pourrait se voir refuser la délivrance d'un visa américain en raison de son immunité diplomatique». Mais, a-t-il ajouté, «un seul président s'est rendu aux États-Unis depuis la création de la République autrichienne». Cette mesure concerne M. Waldheim en tant qu'individu, et précise le département d'État, et une demande de visite officielle de sa part en tant que président autrichien devrait être examinée par le président et le secrétaire d'État.

Justice est enfin faite

«Après 40 ans, justice est faite dans le cas de Kurt Waldheim», s'est réjoui hier M. Edgar Bronfman, président du Congrès juif mondial. «Le verdict est clair», a-t-il ajouté dans un communiqué, estimant que les conclusions du département de la Justice «confirment que Kurt Waldheim est et reste le symbole de la tricherie et de la tromperie dans le monde».

Le Congrès juif mondial a publié depuis le printemps 1986 des documents officiels allemands datant de la Seconde Guerre mondiale selon lesquels M. Waldheim a servi dans des unités allemandes responsables de la mort de quelque 18.000 maquisards yougoslaves et de la déportation de plus de 100.000 civils, dont une grande partie de Juifs grecs et yougoslaves.

Les autorités américaines et l'ambassade d'Autriche ont souligné que cette mesure décidée à l'encontre de M. Waldheim n'affectait pas les relations entre les deux pays. «Nous attachons beaucoup de valeur à nos relations avec l'Autriche et nous voulons les renforcer», a notamment déclaré le porte-parole de la Maison-Blanche, M. Marlin Fitzwater.

En Autriche

Le gouvernement autrichien a



Le président autrichien, Kurt Waldheim.

exprime hier soir sa «consternation» à décider de rappeler en consultations son ambassadeur aux États-Unis, M. Thomas Klestil.

Le chancelier Franz Vranitzky a également vivement déploré la décision américaine en la qualifiant «d'affaire consternante très, très sérieuse» pour l'Autriche.

Le chef du Parti libéral (droite) dans l'opposition, M. Joerg Haider, a estimé pour sa part que la décision américaine était «une attaque collective non fondée contre toute une génération de soldats en Autriche».

M. Waldheim s'est toujours défendu d'avoir participé à des crimes de guerre et a affirmé à maintes reprises être victime d'une «campagne de diffamation». Hier, il a exprimé son «profond regret» après la décision de Washington et l'a accusé de violer le principe de présomption d'innocence.

Le président Waldheim a qualifié la décision américaine de «grotesque», avant d'ajouter qu'il serait maintenant logique de placer tous les anciens de l'armée hitlérienne sur une liste d'observation pour leur interdire l'accès aux États-Unis.

Le Caire annonce la fermeture des bureaux de l'OLP en Égypte

LE CAIRE (AFP, AP, Reuter, NYTNS) - Le gouvernement égyptien a décidé hier la fermeture de tous les bureaux de l'OLP en Égypte, a annoncé M. Esmat Abdel-Meguid, vice-premier ministre et ministre égyptien des Affaires étrangères, dans un communiqué lu à la presse.

Cette mesure a été prise à la suite de la résolution finale concernant les relations égypto-palestiniennes, adoptée samedi à Alger. Ce texte confiait au Comité exécutif de l'OLP la définition de ses relations avec le Caire «sur la base des résolutions adoptées par les précédentes sessions du CNP, notamment la 16e».

La référence à la résolution finale de la 16e session du CNP (en 1983) - qui préconisait un développement des relations entre l'OLP et «des forces démocratiques égyptiennes» et non le gouvernement du Caire - a vivement irrité le président égyptien Hosni Moubarak, a-t-on appris de source égyptienne.

Le mécontentement des dirigeants égyptiens est d'autant plus

vif que la résolution d'Alger de 1983 affirmait que le rapprochement palestino-égyptien serait fonction de l'éloignement du Caire de la politique de Camp David.

Les dirigeants palestiniens ont accusé l'administration Reagan d'avoir exercé des pressions sur l'Égypte. Mais le ministre des Affaires étrangères, Esmat Abdel-Meguid, prétend que le Caire a agi de la sorte pour que l'OLP mette un frein à ses insolences. Le ministre a ajouté que tous les bureaux de l'OLP seraient fermés, excepté ceux qui s'occupent du travail et de la condition féminine. Malgré tout, Abdel-Meguid a soutenu que l'Égypte continuerait de soutenir l'OLP dans ses efforts de paix.

La décision du gouvernement égyptien a été accueillie sans surprise au Caire où des mesures de rétorsion contre la centrale palestinienne étaient attendues.

Le texte final d'Alger a été connu par M. Moubarak samedi, alors qu'il rentrait d'une tournée au Sinaï à l'occasion du cinquième anniversaire de son évacuation par les derniers soldats israéliens le 25 avril

1982. Or le retour du Sinaï à l'Égypte est, avec la paix, l'un des principaux résultats des accords de Camp David de 1978 et de leur aboutissement, la signature du traité de paix égypto-israélien le 26 mars 1979.

Enfin, le mécontentement du Rais a été d'autant plus vif qu'il avait accueilli personnellement au Caire M. Yasser Arafat le 22 décembre 1983, aussitôt après son évacuation de Tripoli (Liban).

Réactions

«Je ne suis pas surpris» par la fermeture des bureaux de l'Organisation de libération de la Palestine en Égypte, a déclaré hier sur Antenne-2, le premier ministre israélien Itzhak Shamir, qui a souligné que les Israéliens «ont maintes fois expliqué (...) aux Égyptiens qu'il y a des intérêts contradictoires entre l'Égypte et l'OLP». «L'Égypte, c'est un pays avec des intérêts de sécurité, de stabilité et, de l'autre côté, l'OLP n'a aucun intérêt sauf le terrorisme et sauf les attaques contre Israël», a également estimé M. Shamir.



Manifestation contre la CIA

Plus de 550 personnes ont été interpellées hier, lors d'une manifestation contre la CIA organisée à l'entrée du siège des services de renseignement américains, à Langley (Virginie), près de Washington. Selon les organisateurs et la police, la manifestation, qui a provoqué d'importants encombrements automobiles dans la banlieue de la capitale fédérale, s'est déroulée sans violence. La plupart des manifestants interpellés ont été relâchés après s'être engagés à verser dans les 72 heures une amende de 50 dollars. Cette manifestation marquait le terme de trois jours d'actions contre la politique du président Reagan en Amérique centrale et en Afrique australe, dont le point culminant a été un rassemblement de quelque 75.000 personnes samedi près de la Maison-Blanche.

L'URSS exige le démantèlement des missiles ouest-allemands à ogives US

WASHINGTON (NYTNS, AFP) - Les négociateurs soviétiques ont affirmé hier que les ogives nucléaires américaines sont dotées des missiles ouest-allemands de courte portée devront être éliminés dans le cadre d'un éventuel accord sur les euromissiles, a-t-on appris hier de sources américaines à Washington.

Cette position soviétique, présentée hier lors d'une session de négociations à Genève, représente, aux yeux de certains Américains, un nouvel obstacle sur le chemin d'un accord.

En effet, certains Européens voient d'un mauvais oeil la perspective de l'élimination des missiles américains car cela reviendrait, à terme, à «dénucéariser» l'Europe. Mais Washington a tenté jusqu'à présent de rassurer ses alliés en soulignant qu'un accord avec Moscou permettrait de conserver encore dans le vieux continent un certain nombre d'armes nucléaires, dont les missiles ouest-allemands à courte portée équipés d'ogives américaines.

Le projet soviétique, selon Moscou, constitue un «texte de compromis» et tient compte de certaines des vues exprimées par les États-Unis dans le document soumis à leurs interlocuteurs soviétiques le 4 mars dernier.

On s'interroge cependant sur les dispositions soviétiques quant aux procédures de vérification, qui, selon Washington, se doivent d'être précises et rigoureuses.

Sur les INF, d'une portée de 1.000 à 5.000 km, le projet de traité américain reprend l'accord esquissé au sommet de Reykjavik: élimination totale de ces armes en Europe et limitation de l'arsenal à 100 ogives de part et d'autre. La manière même dont les Soviétiques ont présenté hier leur projet - du moins ce qui en a filtré à la presse - laisse

supposer qu'ils partagent, sur ce point, le même concept.

Sur les SRINF, les Américains ont proposé le gel de l'arsenal soviétique à son niveau actuel: 130 à 140 vecteurs dont les deux-tiers se-

Renfort britannique en Ulster?

LONDRES (AFP, Reuter) - Le ministre à l'Irlande du Nord, M. Tom King, a annoncé hier la mise à l'étude d'une série de mesures pour renforcer la sécurité en Ulster, dont l'envoi en renfort de troupes britanniques.

M. King a fait cette annonce devant la Chambre des communes, deux jours après un spectaculaire attentat de l'IRA (Armée républicaine irlandaise) qui a coûté la vie au deuxième magistrat d'Ulster, Sir Maurice Gibson, et à sa femme.

Le ministre s'est rendu hier matin en Ulster pour y discuter avec les responsables des forces de sécurité de l'envoi de renforts et de la mise en place de patrouilles «mixtes», composées de policiers et

raient stationnés dans la partie européenne de l'URSS et les pays du Pacte de Varsovie et le reste en Asie soviétique. Il s'agit des SS-23 d'une portée de 500 km et des SS 12-22 d'une portée de 925 km.

de soldats. Plus de 10.000 soldats britanniques sont actuellement déployés en Irlande du Nord.

Le ministre a par ailleurs confirmé que le juge assassiné par l'IRA avait enfreint les règles de sécurité en faisant ses réservations de vacances auprès d'une agence de voyages de Belfast il y a quatre mois, sous sa véritable identité, et en indiquant le numéro d'immatriculation de sa voiture. Sir Maurice est le cinquième juge d'Irlande du Nord à être assassiné par l'IRA. La précision de l'attentat de l'IRA laisse supposer qu'elle a pu disposer de ces renseignements. Le juge et sa femme ont été tués samedi par l'explosion d'une voiture piégée, à proximité de la frontière entre les deux Irlandes.

Londres poursuit 3 quotidiens

LONDRES (AFP, NYTNS) - Le gouvernement britannique a décidé hier de poursuivre trois quotidiens en justice, après qu'ils eurent publié des extraits des mémoires d'un ancien agent britannique qui accuse des officiers des services de contre-espionnage d'avoir complété la chute du gouvernement travailliste de M. Harold Wilson.

Le ministre de la Justice, Sir Michael Havers, a indiqué qu'une procédure a été engagée contre l'Independent et deux quotidiens du soir, le London Daily News et l'Evening Standard. L'Independent a consacré hier toute sa «une» aux révélations contenues dans le livre d'un ancien

agent britannique, M. Peter Wright, qui vit aujourd'hui en Australie. Le journal a indiqué avoir publié ces informations, reprises par les deux autres quotidiens, «dans l'intérêt du public».

Dans son livre intitulé «Chasseurs de taupes», M. Wright affirme avoir été contacté par plusieurs de ses collègues du MI5 pour monter une machination destinée à saboter les chances de M. Wilson, alors premier ministre, de remporter les élections de 1974. Selon l'auteur, les «comploteurs» en voulaient particulièrement à M. Wilson pour ses visites officielles en Union soviétique et considéraient qu'on ne pouvait plus lui faire confiance.

Afrique du Sud Violences universitaires

JOHANNESBURG (AP) - La police sud-africaine a utilisé des foudres, des gaz lacrymogènes et des fusils à plombs lors d'une manifestation anti-gouvernementale réunissant, hier à l'université du Cap, des étudiants blancs et noirs, a-t-on annoncé de source officielle.

Un nombre non précisé d'étudiants a été arrêté, a indiqué le gouvernement qui n'a pas donné de détails au sujet des blessés. Toutefois, un journaliste présent lors des événements a indiqué qu'au moins quatre étudiants avaient été

touchés par des plombs tirés par les forces de l'ordre.

Selon des témoins, les premiers heurts se sont produits lorsque certains manifestants ont lancé des pierres et des bouteilles sur une voiture de police. Dix véhicules de police sont alors venus en renfort, ainsi qu'un hélicoptère.

Il s'agit des violences universitaires les plus graves depuis mai 1986 dans une université de Johannesburg. Cinq policiers et 16 étudiants avaient alors été blessés.

EN BREF

Seize inculpés en France

PARIS (NYTNS) - Quatre Libanais, un Algérien et un Sénégalais ont été officiellement inculpés d'association criminelle en rapport avec la série d'attentats terroristes perpétrés en septembre dernier à Paris, ont annoncé hier les autorités françaises. Ces nouvelles inculpations portent à 16 le nombre de personnes détenues à la suite de cette campagne de terreur qui fit 10 morts et plus de 160 blessés dans les quartiers commerciaux de la capitale française.

Guatemala: tension sociale

GUATEMALA (AFP) - Quelque 100.000 des 200.000 fonctionnaires guatémaltèques se sont mis en grève hier pour appuyer leurs revendications salariales. Selon les observateurs, il s'agit du plus grave conflit social que le Guatemala ait connu depuis 1976. Le gouvernement du président Vicio Cerezo a déclaré le mouvement «illégal». Les fonctionnaires réclament une augmentation mensuelle de leurs traitements de 100 quetzales, soit 40 dollars environ. Le gouvernement a rejeté cette demande en arguant du fait qu'une telle hausse salariale «engendrerait un mouvement inflationniste incontrôlable».

Tunis: syndicalistes arrêtés

TUNIS (AFP) - Une douzaine de syndicalistes, limogés en 1986 des instances dirigeantes de l'Union générale des travailleurs tunisiens (UGTT), ont été appréhendés dimanche au domicile de l'un d'entre eux dans la banlieue de Tunis, a-t-on appris hier. Il s'agit de MM. Taieb Baccouche, Ali Ben Romdane et Kamel Saad, tous trois anciens membres du bureau exécutif de l'UGTT, et d'une dizaine d'autres anciens membres de la commission administrative de la centrale syndicale. Ils avaient été exclus en 1986 des instances dirigeantes de la centrale syndicale par une nouvelle direction dont le président vient d'être nommé membre du bureau politique du Parti socialiste destourien (PSD au pouvoir).

Lourd bilan au Sri Lanka

COLOMBO (AFP) - Quelque 400 Tamouls ont été tués depuis que les troupes sri-lankaises ont lancé en milieu de semaine dernière une vaste offensive contre la guérilla dans le nord et l'est du pays, a-t-on annoncé hier de source officielle sri-lankaise. De source tamoule, ces chiffres ont toutefois été qualifiés de «complètement exagérés». Pres de 150 Tamouls ont été tués dans la péninsule septentrionale de Jaffna, bastion de la rébellion, et 250 autres dans le nord-est du pays, a précisé le centre gouvernemental des médias sans détailler entre civils et rebelles. Ce même centre a fait état de 11 morts parmi les forces de sécurité.

Le procès de Goetz s'ouvre

NEW YORK (AFP) - Le procès de Bernhard Goetz, le «justicier du métro» new-yorkais qui il y a plus de deux ans avait blessé par balles quatre jeunes Noirs, est entre hier dans le vif du sujet. Après le long processus de sélection du jury qui a donné lieu pendant cinq semaines à d'âpres discussions entre la défense et l'accusation devant le tribunal de Manhattan, le débat de fond a pu enfin commencer, le juge ayant rejeté une ultime tentative des avocats de Bernhard Goetz pour faire annuler les inculpations de tentatives de meurtre retenues contre lui. Le procès devrait durer six semaines.

ÉCONOMIE

Libre-échange

Un accord complet ou rien, affirme Reisman

♦ OTTAWA (PC) - Le Canada doit obtenir un accord de libre-échange global et complet avec les États-Unis, ou il n'y aura pas d'accord du tout.

C'est ce qu'a affirmé hier le chef négociateur du Canada, M. Simon Reisman, aux journalistes, alors qu'il s'apprêtait à entamer trois jours de pourparlers avec son homologue américain Peter Murphy.

Celui-ci a d'ailleurs repoussé hier les arguments d'un haut fonctionnaire américain au Commerce, Bruce Smart, qui soutenait récem-

ment que le Canada et les États-Unis pourraient trouver plus facile de signer un accord d'une portée limitée. Un tel accord exclurait par exemple les dossiers controversés comme les investissements, le commerce des services, les filiales de compagnies, de même que le souhait du Canada d'obtenir une certaine forme de protection contre les lois commerciales américaines.

«Cela pourrait être plus facile, mais je crois que le Sénat américain ne serait pas très emballé», a déclaré M. Murphy.

M. Reisman a répété qu'il n'accepterait aucun accord qui n'exempterait pas dans une certaine mesure le Canada des mesures de rétorsion commerciale des États-Unis.

Cependant le gouvernement canadien n'a toujours pas décidé s'il acquiescera à la demande des États-Unis d'inclure dans les dossiers négociables tout un assortiment de mesures de restrictions des investissements étrangers au Canada, a-t-il ajouté.

A Toronto, entre-temps, M. Smart a fait ressortir l'importance qu'accordent les États-Unis à la question des investissements.

«Un accord de libre-échange qui exclurait les investissements ne serait pas acceptable pour les États-Unis», a déclaré M. Smart dans un discours prononcé devant le Canadian Club.

EN UN CLIN D'OEIL

Mission en Chine de Canchin Inc.

Canchin Inc., de Loretteville, propose une mission commerciale en Chine aux gens d'affaires de la région de Québec. Le groupe partira le 16 juin pour 11 jours et visitera les villes de Shanghai, Tienjin et Beijing (ex-Pékin). La Chambre de commerce du Québec métropolitain et le ministère du Commerce extérieur ainsi que CP Air ont collaboré à l'organisation de ce séjour.

Les profits ont diminué chez GM

Les bénéfices nets de General Motors ont baissé de 23,1 pour 100 à \$922,5 millions au premier trimestre par rapport au trimestre correspondant de 1986 (\$1,20 milliard), a annoncé le premier constructeur automobile mondial. Ces chiffres représentent un bénéfice net par action de \$2,62 sur un chiffre d'affaires de \$26,1 milliards. La baisse des niveaux de production, liée au coût des programmes d'incitations financières à l'achat institués pour répondre aux forces concurrentes du marché, ont affecté négativement les résultats du premier trimestre, a souligné le constructeur américain.

1,000,000 d'emplois perdus

Les fermetures d'usine, déménagements d'entreprise ou réductions dans les charges de travail ont causé la perte de près d'un million d'emplois à temps plein entre 1981 et 1984, a indiqué Statistique Canada. Une enquête sur les travailleurs déplacés révèle que 72 pour 100 des travailleurs se sont trouvés un nouvel emploi à temps plein, et ont mis en moyenne 24 semaines pour le faire. Les nouveaux salaires étaient inférieurs de 7 pour 100 aux anciens, en moyenne. Les travailleurs de 55 ans et plus ont moins de chance que les autres d'être mis à pied, mais éprouvent plus de difficulté à se replacer le cas échéant. Leur taux de chômage atteint les 34 pour 100.

Les pilotes n'auront pas UAL

La direction du groupe UAL Inc., propriétaire d'United Airlines, a rejeté samedi l'offre de rachat de \$4,5 millions formulée par les pilotes de la compagnie, affirmant que celle-ci n'était pas à vendre. Même si United Airlines devait être rachetée, cette offre est «très largement inadéquante», a précisé la direction d'UAL dans un communiqué publié à Chicago (Illinois). Les pilotes affirment que la direction d'UAL Inc. a réduit dangereusement les avoirs d'United Airlines afin d'aider d'autres sociétés du groupe.

Résultats financiers

LES INVESTISSEMENTS DISNAT INC.: Pour les six mois terminés 31 mars 1987, le bénéfice net s'est accru de 195 pour 100, à \$842,000 (\$0,21 l'action). Les revenus ont atteint \$3,6 millions, soit le double des revenus de la même période pour l'exercice précédent.

BILTRITE NIGHTINGALE: Les ventes se situaient à \$20,7 millions pour le premier trimestre 1987, en comparaison de \$21,1 millions en 1986. Le bénéfice net de \$615,000 (\$0,10 l'action) représente aussi un recul sur le \$1 million enregistré au 1er trimestre 1986.

MC NEIL MANTHA: Pour le semestre terminé le 31 mars 1987, les revenus ont augmenté de 59 pour 100 à \$24,8 millions, et les bénéfices de 64 pour 100 à \$1,6 millions (\$0,31 l'action).

GRUPE CANAM MANAC: Pour le 1er trimestre se terminant le 31 mars dernier, le bénéfice net, après poste extraordinaire, atteint \$6,5 millions (\$0,29 l'action), en comparaison des \$2,7 millions de 1986. Les ventes ont augmenté de \$6,7 millions, pour atteindre \$89,2 millions.

dépôts
garantis

9 3/4 %
5 ans
taux annuel

FIDUCIE
PRÊT ET REVENU

Québec
Place d'Youville 692-1221
Galerie de La Capitale 626-1221
Sainte-Foy
1175, Lavergne 659-1814

CLARKSON, TÉTRAULT
AVOCATS

OCCUPENT DE NOUVEAUX BUREAUX
DANS L'ÉDIFICE
"LE WINDSOR"

1170, RUE PÉEL, MONTRÉAL, QUÉBEC
TÉL.: (514) 397-4100

QUÉBEC

112, RUE DALHOUSIE
QUÉBEC (QUÉ.)
CANADA G1K 4C1
TÉL.: (418) 692-4532

OTTAWA

275 SPARKS #1000
OTTAWA (ONT.)
CANADA K1R 7X9
TÉL.: (613) 238-2000



Simon REISMAN

Baisse record du dollar US à Tokyo

♦ PARIS (AFP) - Le dollar a fortement baissé hier sur les principales places financières en raison des incertitudes sur les intentions réelles des États-Unis, du Japon et des pays européens en matière de stabilisation des cours, et malgré les interventions de banques centrales au Japon et en Europe.

Le dollar a clôturé à Tokyo à un nouveau record de baisse, à 138,10 yen contre 139,50 vendredi, après être tombé momentanément à 137,25 yen en cours de séance, malgré l'intervention de la Banque du Japon. Le mouvement s'étendait ensuite aux places européennes, où le système monétaire européen (SME) a été malmené.

A Francfort, malgré une intervention officielle de la Bundesbank, le dollar se changeait entre banques hier après-midi à 1,7785 DM contre 1,7925 DM. A Zurich, le dollar est à 1,4597 FS contre 1,4605. A Londres, la livre était ferme et cotait dans l'après-midi 1,6635 dollar contre 1,6545 vendredi à la clôture. Le dollar se changeait par ailleurs à 138,35 yen (contre 139,75) et à 1,7820 DM (contre 1,7885).

A Paris, le dollar cotait 5,9665 FF dans les changes interbancaires contre 5,9850 FF vendredi à la clôture.



Dans le secteur des véhicules tout-terrain, les achats des Québécois représentaient 42 pour 100 des ventes totales au pays en 1986.

Les Québécois, les plus grands consommateurs de motos de type tout-terrain, au pays

♦ Les plus récentes statistiques du Conseil de l'industrie de la motocyclette et du cyclomoteur (MMIC) du Canada confirment que les Québécois sont les plus grands consommateurs de motocyclettes à trois et quatre roues tout-terrain.

par Marc LESTAGE

L'engouement des Québécois pour ces machines ne date pas de la dernière année. Même que les ventes de VTT au Québec ont été proportionnellement moins bonnes durant le dernier exercice par rapport à 1985. En effet, le total des motos à trois ou quatre roues tout-terrain vendues dans notre province, selon le Conseil canadien des con-

cessionnaires de véhicules tout-terrain, au cours de 1986, a été de 32,783, comparativement à 35,058 durant l'exercice précédent.

On doit cependant noter que cette baisse relative constituait un phénomène généralisé au niveau du pays. Le total des ventes canadiennes de VTT a été de 89,420 unités en 1985 et de 77,219 pour la dernière année. Si l'on jongle un peu avec les chiffres, on se rend compte que les Québécois ont profité de la dernière année pour affirmer encore plus fermement leur goût pour ce genre de véhicules, par rapport aux consommateurs des autres provinces.

En effet, les achats des Québécois représentaient seulement 39

pour 100 des ventes totales du pays en 1985. Cette proportion est passée à 42 pour 100 durant l'exercice 1986. On se rend compte aussi que les Québécois achètent deux fois et demie plus de ce genre de véhicules que la clientèle de l'Ontario qui vient au deuxième rang, avec 13,462 unités vendues au cours de 1986.

Pour vous permettre de tirer vos propres conclusions, voici d'ailleurs la répartition des ventes par province, en ordre décroissant, pour la dernière année: Québec 32 783, Ontario 15 308, Alberta 8 933, Terre-Neuve 4 646, Manitoba 3 924, Nouvelle-Écosse 3 815, Saskatchewan 3 615, Nouveau-Brunswick 3 815, Colombie-Britannique 2 384, Île-du-Prince-Édouard 152.

Le prix Alphonse-Desjardins à la Société d'Exploitation de Sacré-Coeur

♦ Le prix Alphonse-Desjardins 1987 a été attribué hier à la Société d'Exploitation de Sacré-Coeur Inc., comté de Saguenay, pour l'acquisition et la relance d'une scierie fermée depuis plusieurs années. Ce prix de \$10,000 est décerné annuellement depuis 1975 à des organismes sans but lucratif, pour l'innovation dans des réalisations à caractère communautaire.

par Real LABERGE

Un deuxième prix de la Fondation Desjardins, le prix Alfred-Rouleau, d'un montant de \$5,000 destiné à d'autres organismes qui ont fait preuve de ténacité et de persévérance dans des engagements sociaux, a été décerné au groupe Les oeuvres de la Maison du Père, de Montréal, pour son travail d'ac-

cueil, d'hébergement et de réhabilitation en faveur des sans-abri.

Mention pour La Ruche Vanier

D'autres mentions de la fondation mettent en évidence les efforts bénévoles et souvent effacés d'organismes engagés dans le développement social, économique, éducatif et culturel.

Un organisme de Vanier, Le regroupement des citoyens-nés La Ruche Vanier Inc., a mérité une première mention ex aequo de \$2,000, pour l'action concertée d'un comité de requérants de HLM-Familles à l'intention des personnes économiquement faibles.

L'autre mention est allée à l'Association des personnes handicapées de Sainte-Marie de Beauce

Inc., pour la mise sur pied de deux résidences et d'un atelier occupationnel visant la liberté et l'autonomie des personnes handicapées.

Trois autres organismes ont gagné une deuxième mention ex aequo de \$1,000. Il s'agit de la Table d'information et de concertation des personnes âgées du quartier Saint-Louis du Parc Inc., de Montréal, pour des contacts avec des personnes âgées dans le besoin; du Groupe Les Relevailles, de Québec, pour un appui psychologique et du matériel organisationnel envers des jeunes parents en difficulté; ainsi que de la Corporation «A court d'eau», de Repentigny, pour un programme de sensibilisation des jeunes à un environnement sain.

LES JEUNES ENTREPRISES DU QUÉBEC MÉTROPOLITAIN INC.



M. Jean-Guy Paquet
Recteur de l'Université
Laval

M. Réal Vézina
Directeur général
Les Jeunes Entreprises

M. René Mallette
Directeur des ventes
Bell Canada

Messieurs Jean-Guy Paquet, Président du Bureau des Gouverneurs, Réal Vézina, Directeur général des Jeunes Entreprises du Québec Métropolitain Inc., et René Mallette, Président du Conseil d'Administration sont heureux d'annoncer la tenue de la soirée annuelle de l'entrepreneuriat des Jeunes Entreprises du Québec métropolitain Inc. le 5 juin à la salle de bal du Château Frontenac.

A cette occasion, les efforts et la réussite de 400 jeunes entrepreneurs et des 24 présidents qui ont géré leurs mini-compagnies seront soulignés et récompensés. Des prix seront ainsi décernés aux meilleurs dirigeants et à la mini-compagnie de l'année.

Depuis maintenant 10 ans, cet événement connaît un succès remarquable auprès de plusieurs entreprises de la région métropolitaine de Québec. Cette année, nous offrons la possibilité à d'autres corporations ou PME d'y participer par la commande d'une table. C'est une occasion unique de faire connaître votre entreprise et d'échanger avec les jeunes dirigeants de demain.

Pour réservations ou informations sur cette soirée, contactez le Bureau des Jeunes Entreprises du Québec Métropolitain Inc. à 623-1064

CONTINENTAL CAN CANADA INC.



R. J. Siros



Guy G. Labelle

Continental Can Canada Inc. a annoncé des nominations entraînant des responsabilités au niveau national pour deux de ses directeurs exécutifs.

Robert J. Siros a été nommé Directeur général des ventes et Guy G. Labelle a été nommé Directeur général de la fabrication.

M. Siros s'est joint à Continental en 1975 et a occupé des postes de haute direction dans le service des ventes et comme directeur d'usine tant à Toronto qu'à Montréal. Il est maintenant en charge de l'organisation hiérarchique des ventes au niveau national, poste qui relève de John T. Corley, Vice-président - Ventes et Marketing. Avant cette nomination, M. Siros était Directeur général - Région de l'Est - chez Continental Can. Il continuera d'assumer des responsabilités de direction au Québec et dans les provinces maritimes.

Au cours de ses 17 années de service chez Continental, M. Labelle a occupé des postes-clés dans l'exploitation, notamment à titre de directeur d'usine, tant à Montréal qu'à Toronto. Jusqu'à sa nomination actuelle, il était Directeur régional - Exploitation pour le complexe de l'Ontario. M. Labelle est en charge de l'organisation hiérarchique de l'exploitation au niveau national et relèvera de C. Roger Henry, Vice-président de la fabrication.

Continental Can Canada est le chef de file, au Canada, en fabrication de contenants métalliques et de couvercles et possède 17 usines et bureaux dans tout le pays. Continental est une filiale appartenant à part entière à Les Industries CCL Inc., qui est une compagnie canadienne et le leader dans la fabrication sur commande de produits d'entretien ménager et industriel et de produits de soins corporels de marques privées. CCL est également le plus important fabricant d'étiquettes auto-collantes et de systèmes d'étiquetage.

EN UN CLIN D'OEIL

L'inflation menace

Selon un sondage réalisé par le Financial Post auprès des membres de la Canadian Association for Business Economics, le taux d'inflation augmentera au cours des prochaines années. La moyenne des prévisions des économistes interrogés est de 4.25 pour 100 cette année et de 4.75 pour 100 en 1988, comparativement au taux de 4.1 pour 100 enregistré en 1986. Les personnes interrogées sont par ailleurs relativement optimistes pour ce qui concerne la croissance économique, les taux d'intérêt et le taux de change du dollar canadien.

Patrice Biron élu vice-président des éleveurs

Le producteur laitier Patrice Biron, de Saint-Agapit, vient d'être élu premier vice-président de l'Association holstein du Canada. Cet éleveur de pur-sang s'est déjà bâti une bonne réputation à travers le pays et à l'étranger puisque plusieurs bêtes provenant de son troupeau ont été exportées en Afrique, en Europe et en Amérique latine. Les autres représentants québécois au conseil d'administration national sont MM. Jean Guy Beaulieu, de Lennoxville, Bertrand Boisclair, de Sainte-Clotilde, et René Hardy, de Saint-Jérôme.



Patrice BIRON

Projet conjoint entre Air Canada et Canadien International

Air Canada et les Lignes aériennes Canadien International Ltée se sont associées dans une entreprise conjointe de haute technologie pour l'intégration de leurs systèmes informatisés de réservation et de diffusion électronique et la commercialisation du nouveau système à l'étranger. L'entreprise, qui doit démarrer le 1er juin, acquerra les systèmes des deux transporteurs actuellement utilisés par des compagnies de transport et environ 3.500 agences de voyages. Ce nouveau système de diffusion représentera un choix concurrentiel au Canada face aux systèmes américains.

Résultats financiers

LA CORPORATION DES TAPIS PEERLESS: La Corporation annonce des ventes pour l'année terminée le 28 février 1987 de \$209 millions, une augmentation de 16 pour 100 par rapport à 1986. Le bénéfice net a été de \$9.1 millions (\$1.05 l'action), comparativement à \$5.5 millions ou \$0.92 par action en 1986. Le Conseil d'administration a approuvé le paiement d'un dividende de \$0.05 par action payable le 15 juin 1987 aux actionnaires inscrits le 1er juin 1987.

LES MODS SHIRMAX LTEE: Pour l'année terminée le 31 janvier 1987, les ventes consolidées sont de \$60.6 millions, soit une augmentation de 21 pour 100 sur l'an passé. Le bénéfice net s'élève à \$1.4 millions (\$0.17 l'action), en comparaison de \$1.7 million en 1985.

C-I-L INC: Les ventes consolidées des trois mois terminés le 31 mars 1987 se sont chiffrées à \$286 millions, en baisse de 10 pour 100 sur 1986. Le bénéfice net s'est situé à \$2 millions, soit la moitié des \$4 millions du 1er trimestre 1986.

VENMAR: Les ventes du 1er trimestre terminé le 31 mars 1987 sont de \$5.5 millions, en comparaison de \$518,000 en 1986. Le bénéfice net est de \$380,000.

Coopérative des consommateurs de Rimouski

Les «spéciaux de la semaine», 53 pour 100 du chiffre d'affaires

♦ **RIMOUSKI** - Les «spéciaux de la semaine», c'est bien important! En effet, à eux seuls, ils ont contribué pour 53 pour 100 du chiffre d'affaires de la Coopérative des consommateurs de Rimouski. A la grandeur du Québec, la norme est de 47 pour 100.

par Jean Didier FESSOU

Telle est l'information rendue publique, hier, par M. Guy Viel, président de la Coopérative des consommateurs de Rimouski, à l'occasion de l'assemblée générale annuelle.

Fondée en 1939 par M. Paul Hubert et frôlant la faillite en 1982, ce regroupement de consommateurs a amorcé une vigoureuse reprise en main, ces deux dernières années. Reprise en main qui a notamment été marquée par un changement de fournisseurs.

En effet, au grand dam du maire Philippe Michaud, la Coopérative des consommateurs cessait de traiter avec la firme locale L.R. D'Anjou (depuis lors passée sous le contrôle d'Aligro et Steinberg) pour se lier au grossiste Hudon et Deauldin. Ainsi, comme pour de nombreux autres regroupements coopératifs québécois, ce changement signifiait l'affiliation à la bannière IGA.

Commentant ce changement, M. Guy Viel affirme: «Le grossiste Hudon et Deauldin est le seul grossis-

te en alimentation à posséder une seule structure de prix à travers toutes les régions du Québec. Ainsi le consommateur rimouskois paie le même prix que ses confrères des grands centres (...). Ce qui explique l'augmentation de 40 pour 100 du chiffre d'affaires de la coopérative».

Afin d'ajuster son année financière à celle d'IGA, la Coopérative des consommateurs de Rimouski vient de déposer des états financiers qui couvrent une période de 47 semaines. Mais, soutient M. Guy Viel, sur une base de 52 semaines, la coopérative aurait réalisé un

chiffre d'affaires de \$17.5 millions. Soit une augmentation de plus de \$4 millions sur une période de 18 mois. Ce qui signifie des ventes hebdomadaires de \$337,455.

Et, même si elle a été écourtée à 47 semaines, l'année financière qui achève aura permis de réaliser un excédent des revenus sur les dépenses de \$290,000. Ce qui constitue un «sommet» dans les annales de cette institution presque centenaire.

Notons que la Coopérative des consommateurs de Rimouski ex-

ploite deux supermarchés et un dépanneur. Au cours des prochains mois, le marché rimouskois de l'alimentation sera l'objet d'une féroce compétition entre quatre géants. En effet, le groupe Sobeys a décidé d'aller de l'avant en s'implantant à Rimouski. En plus d'affronter IGA, il devra «se frotter» aux autres géants que sont Provigo et Steinberg.

Actuellement Sobeys termine la construction d'un supermarché à Rivière-du-Loup. Après son implantation à Rimouski, Sobeys prévoit ouvrir un troisième supermarché à Matane.

Les ventes du Magasin Coop de Saint-Pamphile grimpent de 21.2%

♦ **Les ventes ont augmenté de \$600,000 ou de 21.2 pour 100 en 1986, au Magasin Coop de Saint-Pamphile de l'Islet, passant de \$2,8 à \$3,4 millions.**

par Réal LABERGE

Cette progression s'est reflétée dans un excédent qui a presque doublé. De \$64,857 en 1985, il s'est élevé à \$122,739 pour l'exercice financier de 1986, qui se terminait le 17 janvier 1987.

Une ristourne de 3.5 pour 100 des achats, ou de \$92,920, sera versée aux membres. Elle sera répartie

entre \$66,372 sous forme de montants payés comptant, et \$26,548 comme ajout à l'avoir des membres.

S'élevant à \$844,485, l'actif de la coopérative de Saint-Pamphile n'est entaché d'aucune dette à long terme.

Au cours des cinq dernières années, a souligné le gérant, M. Yoland Bélanger, la coop a porté le nombre de ses membres de 554 à 817, en hausse de 47.5 pour 100, et son chiffre d'affaires a augmenté de 87 pour 100.

DIVIDENDES

Dividendes de société déclarés hier, trimes-triels, sauf indication contraire.
Allied Signal Inc., ord.: 45 cents US; payable le 10 juin aux inscrits le 22 mai.
Corporate Foods Ltd., ord.: 17 cents; 22 juil., 15 juin.
Inglis Ltd., ord.: six cents; 15 juin, 15 mai.
Inland Natural Gas, ord.: 17 cents; 31 mai, 12 mai.
Mohr Corp., ord.: 55 cents US; 10 juin, 5 mai.
Newfoundland Capital Corp. Ltd., classes A et B: 10 cents; 15 juin, 14 mai.
Noranda Inc., ord.: 12.5 cents; 12 juin, 29 mai.
Noranda Inc., taux fixe et var., série B, priv.: 15 juil., 30 juin.
Tuckahoe Financial Corp., classe A: deux cents; 29 mai, 15 mai.
United Canadian Shares Ltd., ord.: 15 cents; 29 mai, 15 mai.
Walwyn Inc., ord.: cinq cents; 21 mai, 12 mai.

BCE



JEAN C. MONTY

Entreprises Bell Canada Inc. (BCE) est heureuse d'annoncer la nomination de M. Jean C. Monty à un poste de vice-président exécutif, qu'il occupera le 1er mai 1987. M. Monty est également président du Conseil de Bell Canada International Inc., ainsi que président, président du Conseil et chef de la direction de BCE Commcor Inc., et il est président du Conseil de Bell Cellulaire.

Natif de Montréal, M. Monty est titulaire d'une maîtrise ès arts (économie) de l'université Western Ontario et d'une maîtrise en administration des affaires de l'université de Chicago.

Au moment de sa nomination, M. Monty était vice-président exécutif chez Bell Canada.

M. Monty est administrateur de plusieurs entreprises canadiennes, dont La Mutuelle du Canada.

Entreprises Bell Canada Inc. (BCE) est une société de portefeuille et de gestion qui a des intérêts dans les services de télécommunications, la fabrication d'équipements de télécommunications, l'énergie, l'imprimerie et l'immobilier. BCE est la société canadienne qui compte le plus grand nombre d'actionnaires inscrits, et ses actions ordinaires sont cotées en Bourse au Canada, aux États-Unis, en Europe et au Japon. (ANN.)

TELEBEC



André LeBel

Le président du Conseil d'administration et chef de la direction de Télébec ltée, M. P. André Aubin, annonce la nomination de M. André LeBel au poste de président de Télébec.

Il occupe ce poste depuis le 15 avril, succédant à M. Marcel Héroux qui exerçait l'intérim depuis le départ à la retraite de M. Claude Duhamel. M. Héroux a réintégré ses fonctions de vice-président — Exploitation.

M. LeBel compte 18 années d'expérience dans le domaine des télécommunications. Entré au service de Bell Canada en 1969, il a occupé divers postes de direction au sein de cette entreprise. Au moment de sa nomination à Télébec, il était adjoint au président de BCE Commcor Inc.

M. LeBel est diplômé de l'École des Hautes Études Commerciales et du "Graduate School of Business Administration" d'University of Southern California.

Télébec est une entreprise de télécommunications qui compte sur un effectif de plus de 1 000 employés dont la majorité oeuvre sur un vaste territoire de 750 000 kilomètres carrés, qui va de la Baie James aux Iles-de-la-Madeleine. L'entreprise fournit une gamme de services de télécommunications à plus de 133 000 abonnés de résidences et d'affaires.

Télébec ltée est une filiale d'Entreprises Bell Canada Inc.

MONNAIES

TORONTO (PC) — Voici les taux des devises étrangères tels que fournis hier par la Banque de Montréal. Les cotes sont en devise canadienne. Les taux sont quotidiens de nominalisation via qu'ils fluctuent durant la journée et varient d'une banque à l'autre. * Tous mensuels.

Argentine (peso)	0.6722	Indonésie (roupie)	0.026224
Australie (dollar)	0.7508	Indonésie (roupie)	0.026224
Autriche (schilling)	0.2368	Israël (shekel)	0.000817
Bahamas (dollar)	0.2368	Italie (lire)	0.000817
Banque (dollar)	0.9561	Jamaïque (dollar)	0.000817
Bénin (franc CFA)	0.006961	Japon (yen)	0.000817
Bermudes (dollar)	0.13378	Kenya (shilling)	0.000817
Bolivie (boliviano)	0.13378	Koweït (dinar)	0.000817
Brazil (cruzado)	0.054163	Liban (livre)	0.000817
Burkina Faso (franc CFA)	0.054163	Malaisie (ringgit)	0.000817
Burundi (franc CFA)	0.054163	Mexique (peso)	0.000817
Canada (dollar)	0.000817	Norvège (couronne)	0.000817
Chili (peso)	0.000817	Nigeria (naira)	0.000817
Chine (renminbi)	0.000817	Pakistan (roupie)	0.000817
Colombie (peso)	0.000817	Pays-Bas (guilder)	0.000817
Corée (won)	0.000817	Philippines (peso)	0.000817
Danemark (couronne)	0.000817	Portugal (escudo)	0.000817
E.A.U. (dollar)	0.000817	Portugal (escudo)	0.000817
Espagne (peseta)	0.000817	Roumanie (leu)	0.000817
États-Unis (dollar)	0.000817	Royaume-Uni (livre)	0.000817
Finlande (markka)	0.000817	Singapour (dollar)	0.000817
France (franc)	0.000817	Soudan (couronne)	0.000817
Grèce (drachme)	0.000817	Suisse (franc)	0.000817
Guyane (dollar)	0.000817	Tanzanie (shilling)	0.000817
Hong Kong (dollar)	0.000817	Tchèque (coron)	0.000817
		Tonkin (dollar)	0.000817
		URSS (rouble)	0.000817
		Venezuela (bolivar)	0.000817
		Yugoslavie (dinar)	0.000817

Nous désirons acquérir une ou des pharmacies.

Minimum 100 ordonnances par jour.
Dossiers traités confidentiellement.

659-2193

Dale-Parizeau inc.



Michel d'Amours

Monsieur Pierre Chouinard, Président du Conseil de Dale-Parizeau inc. et Vice-président exécutif de Sodarc, a le plaisir d'annoncer la nomination de monsieur Michel d'Amours au poste de Vice-président et adjoint à la direction de Dale-Parizeau inc., société membre du groupe Sodarc.

Avant cette nomination, monsieur d'Amours occupait le poste de directeur du cabinet du ministre de l'Industrie et du Commerce de la province de Québec. Auparavant, il a travaillé pendant plusieurs années pour une importante étude juridique de Montréal dans le domaine corporatif et commercial. A ce titre, monsieur d'Amours assistera la direction du groupe Sodarc et collaborera au développement et à la planification stratégique tant de Dale-Parizeau que de Sodarc.

Dale-Parizeau inc. est le plus important courtier d'assurance à intérêts canadiens; son réseau compte plus de 35 bureaux à travers le Canada.



Dale-Parizeau inc.

Dale & Compagnie Re: General Parizeau Re: courtiers d'assurance



BARNES SERVICES DE SÉCURITÉ LTÉE.

a localisé ses bureaux
au 425, rue St-Amable, suite 40
Complexe La Laurentienne, Québec



Fonds F-I-C-Y

Membre du Groupe La Laurentienne

A agi à titre d'experts-conseil en immobilier

475, Saint-Amable, suite 110, Québec G1R 5E4 — Tél.: 647-5400

La solution aux besoins d'espaces des entreprises d'aujourd'hui...!

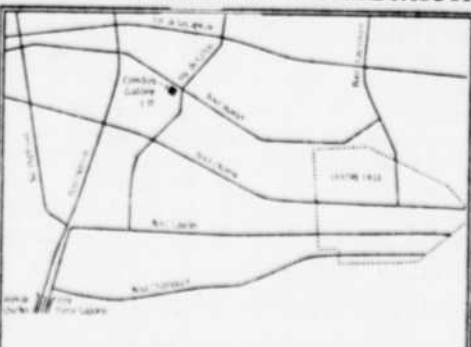
Condos Galilée,

un tout nouveau concept d'habitation commerciale et industrielle, unique et contemporain!

Achetez, louez ou louez avec option d'achat.

Une valeur sûre...!

Plan de localisation



Pour informations:
PRO-IMMO I.D. INC.
4815, Chemin St-Félix,
St-Augustin, QC G3A 1B2
Tél.: (418) 871-9661

Le Salon et la Semaine de la PME regroupés

♦ MONTREAL (PC) - Pour la première fois, le Salon et la Semaine de la PME se tiendront simultanément cette année, soit à la fin du

par Michel VAN DE WALLE

mois d'octobre. Et c'est le président du cabinet de conseillers en administration Raymond, Chabot, Martin, Paré et associés, M. Serge

Saucier, qui présidera les deux événements.

L'Opération Plan d'affaires est le thème retenu pour cette quatrième édition du Salon.

Lors du lancement hier à Montréal, M. Saucier a rappelé que la commission d'étude qu'il avait présidée sur la capitalisation des PME, avait identifié deux problèmes majeurs: la sous-capitalisation et les

lacunes sérieuses de gestion des PME. «Il y a chez les PME une tendance à se refermer sur elle-mêmes et à ne pas faire appel à des professionnels de l'extérieur pour les aider», a dit M. Saucier.

Si les gouvernements ont adopté des mesures pour trouver solution au premier élément (par la création, entre autres, des Sociétés de placement dans l'entreprise québécoise), il reste encore beaucoup de marge de manœuvre pour l'amélioration en ce qui concerne la gestion. Et c'est la raison d'être du Salon de la PME cette année.

«La planification stratégique sont des termes qui font peur aux PME, affirme M. Saucier. Mais leurs dirigeants doivent comprendre qu'il n'y a pas de contradiction entre l'esprit d'entrepreneuriat et la planification.»

«Sans humour, le président de RCMP a signalé que ceux qui ont réussi, tels les frères Lemaire de Cascades, «ces modèles

qui ont remplacé les crucifix dans nos bureaux», ont développé leurs entreprises en raffinant leurs méthodes de gestion et en planifiant leurs opérations.

Avec plus de 300 exposants au Salon, M. Saucier a signalé qu'il s'agira là d'une excellente occasion pour les dirigeants d'entreprises d'obtenir des conseils sur la mise en marché de leurs produits, sur la gestion des ressources humaines et sur leur potentiel d'exportation. «Nous allons donner aux PME des outils de développement. Nous allons parler de diagnostic et de plan d'affaires.»

De son côté, la présidente de la Chambre de commerce du Québec, Mme Guylaine Saucier, a rappelé que les PME sont les principales créatrices d'emplois. «Pour la seule année 1985, 700 nouvelles petites ou moyennes entreprises ont vu le jour au Québec, contribuant à la

création de 45,000 nouveaux emplois.

Mais Mme Saucier a insisté sur les autres fonctions que remplissent les PME.

Elle a entre autres signalé qu'elles contribuent de façon importante à la formation et à l'intégration d'une nouvelle main-d'œuvre sur le marché du travail. La présidente de la Chambre de Commerce a aussi fait valoir que les PME ont joué un rôle de première importance dans l'intégration des femmes au marché du travail et qu'elles favorisent le développement de nouvelles technologies.

La Semaine de la PME, qui a été instaurée par la Banque fédérale de développement et les chambres de commerce, se tiendra du 25 au 31 octobre. Quant au Salon (dont l'initiative à l'origine revient à l'Université du Québec), il se tiendra au Palais des Congrès de Montréal du 30 octobre au 1er novembre.

appel d'offres



Gouvernement du Québec

Le ministère se réserve le droit de refuser toutes les soumissions présentées, même la plus basse.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Projet no 2035(1)-46-878 — Travaux à prix forfaitaire — Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau du Deuxième Rang Est, en la municipalité de la paroisse Saint-Philippe-de-Néri, M.R.C. Rimouski-Nespelette et C.E. Rimouski.

Garantie de soumission: cautionnement de soumission: 1 200 \$ ou chèque visé: 600 \$.

Projet no 6876-47-878 — Travaux à prix unitaires — Exécution de travaux de drainage dans les cours d'eau Nord du Village et du Cimetière, en la municipalité de la paroisse Saint-Philippe-de-Néri, M.R.C. Kamouraska et C.E. Kamouraska-Témiscouata.

Garantie de soumission: cautionnement de soumission: 900 \$ ou chèque visé: 450 \$.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la région du Bas-Saint-Laurent, soit dans les circonscriptions électorales suivantes: Bonaventure, Gaspé, Îles-de-la-Madeleine, Kamouraska-Témiscouata, Matane, Matapédia, Rimouski et Rivière-du-Loup, qui détient la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction du Québec et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

L'endroit où l'on peut obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation des soumissions: Direction des services administratifs et techniques, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Édifice le 200, 1er étage, 200A, chemin Ste-Foy, Québec, G1R 4X6, téléphone 643-2450.

Un versement de 5 \$ en espèces, chèque visé ou mandat, non remboursable, à l'ordre du Ministère des Finances est requis pour obtenir les documents nécessaires à la préparation de la soumission d'un projet.

Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: 14h30, bureau de la Direction, 200A, chemin Ste-Foy, 1er étage, Québec.

jeudi, le 14 mai 1987.

Ghislain Leblond,

Sous-ministre

Québec



APPEL D'OFFRES (PROJET)

Le Centre Hospitalier Jonquière, propriétaire, demande des soumissions pour le réaménagement du secteur Toxicologie, l'escalier central et murs et fenestration extérieurs à l'Hôpital de Jonquière, 2230, de l'Hôpital, Jonquière.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau de Service des achats, local 00 120, situé à 2230, de l'Hôpital, contre un chèque visé non remboursable de cinquante dollars (50,00\$) versé au propriétaire.

Les soumissions devront être accompagnées soit d'un cautionnement de soumission établi au montant de TROIS MILLE HUIT CENTS DOLLARS (3 800,00) valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions, soit d'un chèque visé au montant de MILLE NEUF CENTS DOLLARS (1 900,00\$) fait à l'ordre du propriétaire, soit d'obligations conventionnelles au porteur émises ou garanties par les gouvernements du Québec ou du Canada dont la valeur nominale est de MILLE NEUF CENTS DOLLARS (1 900,00\$).

Les soumissions seront remplies sur le formulaire préparé à cet effet et remises (1 original et 2 copies) dans une enveloppe cachetée portant la mention: "SOUMISSION PROJET Réaménagement Toxicologie" et adressées à Centre Hospitalier Jonquière, 2230, de l'Hôpital, Jonquière G7X 7X2, C.P. 1200.

Les soumissions seront reçues à l'adresse ci-haut mentionnée jusqu'à 14 heures, heure en vigueur localement, le 30 du mois de mai 1987, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Québec et détenant une licence en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction.

Une seule visite des lieux sera faite en présence des professionnels, du propriétaire et des soumissionnaires, le mardi 5 mai 1987 à 14 heures.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix de leurs sous-traitants, des garanties qu'ils entendent exiger d'eux, de leur solvabilité et du contenu de leur soumission. Ils doivent s'assurer qu'ils détiennent les permis et licences requis.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

CLAUDE DIONNE

Directeur général



Société immobilière du Québec

Appel d'offres

Réfection à Québec

DOSSIER NO: 303-20-583

Modifications relatives à la sécurité (Mesures communes) Phase III Édifice "G" 1050, rue Conroy Québec, QC Cte Jean-Talon

Les travaux portent sur de l'architecture, de la mécanique et de l'électricité.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs généraux détenant la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction, qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec et qui auront requis les plans et devis en leur nom.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 28 avril 1987 par remise d'un montant non remboursable de 30\$ ou d'un chèque fait à l'ordre de la Société immobilière du Québec.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Service des opérations contractuelles, Édifice "La Laurettenne", 475, rue St-Amable, 5e étage, Québec, G1R 4X9 Tél.: (418) 643-6622.

Les plans et devis sont également disponibles pour consultation au 190, boul. Crémazie est, 1er étage, Montréal, d'où ils pourront être commandés. Les documents seront alors expédiés à l'acheteur à partir du bureau de vente de Québec.

Les plans et devis sont également en montre à l'Association de la Construction de Québec ainsi qu'à l'Association de la Construction du Montréal.

Les soumissions devront être accompagnées d'une garantie de soumission à l'ordre de la Société immobilière du Québec au montant de 30 000\$.

La Société se réserve le droit de n'accepter aucune soumission, même la plus basse.

Date et heure limites de réception des soumissions:

Le mercredi 20 mai 1987 à 15 heures

Guy Vachon, ing.

Vice-président construction et aménagement

Rénovation à Montréal

DOSSIER NO: 606-10-54 (202)

Rénovation Édifice Ernest Cormier 100, rue Notre-Dame est Montréal, QC Cte St-Louis (Électricité et alarme-incendie)

Les travaux portent principalement sur de l'électricité.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs spécialisés détenant la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction, qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec et qui auront requis les plans et devis en leur nom.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 28 avril 1987 par remise d'un montant non remboursable de 50\$ ou d'un chèque fait à l'ordre de la Société immobilière du Québec.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Service des opérations contractuelles, Édifice "La Laurettenne", 475, rue St-Amable, 5e étage, Québec, G1R 4X9 Tél.: (418) 643-6622.

Les plans et devis sont également disponibles pour consultation au 190, boul. Crémazie est, 1er étage, Montréal, d'où ils pourront être commandés. Les documents seront alors expédiés à l'acheteur à partir du bureau de vente de Québec.

Les plans et devis sont également en montre à l'Association de la Construction de Québec, à l'Association de la Construction de Montréal ainsi qu'à la Fédération des constructeurs du Québec (région de Montréal).

Les soumissions devront être accompagnées d'une garantie de soumission à l'ordre de la Société immobilière du Québec au montant de 30 000\$.

La Société se réserve le droit de n'accepter aucune soumission, même la plus basse.

Date et heure limites de réception des soumissions:

Le mercredi 20 mai 1987 à 15 heures

Guy Vachon, ing.

Vice-président construction et aménagement

Rénovation à Montréal

DOSSIER NO: 606-10-54 (203)

Rénovation Édifice Ernest Cormier 100, rue Notre-Dame est Montréal, QC Cte St-Louis (Plomberie et chauffage)

Les travaux portent principalement sur de la mécanique.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs spécialisés détenant la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction, qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec et qui auront requis les plans et devis en leur nom.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 28 avril 1987 par remise d'un montant non remboursable de 50\$ ou d'un chèque fait à l'ordre de la Société immobilière du Québec.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Service des opérations contractuelles, Édifice "La Laurettenne", 475, rue St-Amable, 5e étage, Québec, G1R 4X9 Tél.: (418) 643-6622.

Les plans et devis sont également disponibles pour consultation au 190, boul. Crémazie est, 1er étage, Montréal, d'où ils pourront être commandés. Les documents seront alors expédiés à l'acheteur à partir du bureau de vente de Québec.

Les plans et devis sont également en montre à l'Association de la Construction de Québec, à l'Association de la Construction de Montréal ainsi qu'à la Fédération des constructeurs du Québec (région de Montréal).

Les soumissions devront être accompagnées d'une garantie de soumission à l'ordre de la Société immobilière du Québec au montant de 80 000\$.

La Société se réserve le droit de n'accepter aucune soumission, même la plus basse.

Date et heure limites de réception des soumissions:

Le mercredi 20 mai 1987 à 15 heures

Guy Vachon, ing.

Vice-président construction et aménagement

Rénovation à Montréal

DOSSIER NO: 606-10-54 (204)

Rénovation Édifice Ernest Cormier 100, rue Notre-Dame est Montréal, QC Cte St-Louis (Ventilation et climatisation)

Les travaux portent principalement sur de la mécanique.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs spécialisés détenant la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction, qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec et qui auront requis les plans et devis en leur nom.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 28 avril 1987 par remise d'un montant non remboursable de 50\$ ou d'un chèque fait à l'ordre de la Société immobilière du Québec.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Service des opérations contractuelles, Édifice "La Laurettenne", 475, rue St-Amable, 5e étage, Québec, G1R 4X9 Tél.: (418) 643-6622.

Les plans et devis sont également disponibles pour consultation au 190, boul. Crémazie est, 1er étage, Montréal, d'où ils pourront être commandés. Les documents seront alors expédiés à l'acheteur à partir du bureau de vente de Québec.

Les plans et devis sont également en montre à l'Association de la Construction de Québec, à l'Association de la Construction de Montréal ainsi qu'à la Fédération des constructeurs du Québec (région de Montréal).

Les soumissions devront être accompagnées d'une garantie de soumission à l'ordre de la Société immobilière du Québec au montant de 50 000\$.

La Société se réserve le droit de n'accepter aucune soumission, même la plus basse.

Date et heure limites de réception des soumissions:

Le mercredi 20 mai 1987 à 15 heures.

Guy Vachon, ing.

Vice-président construction et aménagement.

Rénovation à Montréal

DOSSIER NO: 606-10-54 (205)

Rénovation Édifice Ernest Cormier 100, rue Notre-Dame est Montréal, QC Cte St-Louis (Protection incendie et gicleurs)

Les travaux portent principalement sur des systèmes de protection incendie.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs spécialisés détenant la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction, qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec et qui auront requis les plans et devis en leur nom.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 28 avril 1987 par remise d'un montant non remboursable de 50\$ ou d'un chèque fait à l'ordre de la Société immobilière du Québec.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Service des opérations contractuelles, Édifice "La Laurettenne", 475, rue St-Amable, 5e étage, Québec, G1R 4X9 Tél.: (418) 643-6622.

Les plans et devis sont également disponibles pour consultation au 190, boul. Crémazie est, 1er étage, Montréal, d'où ils pourront être commandés. Les documents seront alors expédiés à l'acheteur à partir du bureau de vente de Québec.

Les plans et devis sont également en montre à l'Association de la Construction de Québec, à l'Association de la Construction de Montréal ainsi qu'à la Fédération des constructeurs du Québec (région de Montréal).

Les soumissions devront être accompagnées d'une garantie de soumission à l'ordre de la Société immobilière du Québec au montant de 12 000\$.

La Société se réserve le droit de n'accepter aucune soumission, même la plus basse.

Date et heure limites de réception des soumissions:

Le mercredi 20 mai 1987 à 15 heures

Guy Vachon, ing.

Vice-président construction et aménagement



APPELS D'OFFRES

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie des Entreprises de Construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont:

Service des Contrats
Ministère des Transports
700 est. boul. St-Cyrille (20e)
Québec, Que.
G1R 4Y9
Téléphone: (418) 644-8848

Service des Contrats
Ministère des Transports
255 est. Crémazie (1er)
Montréal, Que.
H2M 1L5
Téléphone: (514) 873-6061

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni toute autre soumission.

Le sous-ministre,
Pierre Michaud, ing.

Projet: 311-2603-7 — Réfection complète d'un mur de soutènement en bois sur la rue Royale, dans la municipalité de Saint-François-Xavier-de-la-Petite-Rivière, paroisse, M.R.C. de Charlevoix, circonscription électorale de Charlevoix.

Un versement de 5,00 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée:

— cautionnement de soumission: 2 600,00 \$ ou chèque visé: 1 300,00 \$.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est, boulevard St-Cyrille (20e), Québec, Que., G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures le jeudi, 14 mai 1987.

Projet: 397-2616-7 — Dragage et enrochement, construction de passerelle et d'un abri au débarcadere de Godbout dans la municipalité de Godbout village, M.R.C. de Manicouagan, circonscription électorale de Saguenay.

Un versement de 5,00 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée:

— cautionnement de soumission: 19 000,00 \$ ou chèque visé: 9 500,00 \$.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est, boulevard St-Cyrille (20e), Québec, Que., G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures le jeudi, 14 mai 1987.

Projet: 536-2601-7 — Réfection partielle d'une structure sur la route 141, dans la municipalité de Magog Canton, M.R.C. Memphrémagog, circonscription électorale d'Orford.

Un versement de 5,00 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée:

— cautionnement de soumission: 15 000,00 \$ ou chèque visé: 7 500,00 \$.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est, boulevard St-Cyrille (20e), Québec, Que., G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures le jeudi, 14 mai 1987.

Projet: 536-2603-7 — Réfection partielle de deux structures situées sur les voies Est et Ouest de l'autoroute 55 au-dessus de la rivière Magog, dans la municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley, M.R.C. Memphrémagog, circonscription électorale d'Orford.

Un versement de 5,00 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée:

— cautionnement de soumission: 15 000,00 \$ ou chèque visé: 7 500,00 \$.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est, boulevard St-Cyrille (20e), Québec, Que., G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures le jeudi, 14 mai 1987.

Projet: 669-0903-7 — Réaménagement de l'intersection des routes 205 et 219, situées dans Hemmingford canton, M.R.C. Les Jardins-de-Napierville, circonscription électorale de Huntingdon, Longueur totale de 1,2 kilomètre.

Un versement de 5,00 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée:

— cautionnement de soumission: 15 000,00 \$ ou chèque visé: 7 500,00 \$.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 255 est, Crémazie (1er), Montréal, Que., H2M 1L5.

Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures le mercredi, 13 mai 1987.

APPEL DE CANDIDATURES

Services professionnels reliés à la construction, au génie général ou aux sciences physiques.

Profession: Génie.

Projet: 1140-87-070 — Surveillance des travaux de construction d'un aéroport comprenant piste, tablier, balisage lumineux, abri pour passagers, abri pour véhicules et une route d'accès pour le village nordique de Kangisaujuag, circonscription électorale d'Ungava.

Le présent projet de développement est financé conjointement par le ministère des Transports du Canada et le ministère des Transports du Québec.

Seules sont admises à présenter une proposition les personnes physiques, sociétés ou corporations ayant une place d'affaires au Québec.

Cet appel de candidatures sera évalué en même temps que le projet de l'aéroport de Quaqtaq (1140-87-017), de même nature, publié antérieurement.

Les intéressés peuvent obtenir les documents pertinents aux endroits suivants:

Service des Contrats
Ministère des Transports
700 est. boul. St-Cyrille
20ème étage
Québec (Québec)
G1R 4Y9
Téléphone: (418) 644-8848

Service des Contrats
Ministère des Transports
255 est. rue Crémazie
1er étage
Montréal (Québec)
H2M 1L5

Malgré un printemps précoce

Les agriculteurs de la région hésitent à semer

Malgré un printemps précoce, la plupart des agriculteurs de la région demeurent prudents et ré-

sistent à la tentation de produire hâtivement à l'ensemencement. Il n'en demeure pas moins que les

producteurs ont pu profiter du beau temps pour prendre de l'avance dans les travaux de la ferme.

par Michel POMERLEAU

Le directeur général de l'Union des producteurs agricoles (UPA) Québec Est, Nord et Ouest, M. Réal Lamontagne, a en effet précisé, au cours d'un entretien téléphonique, que «quelques agriculteurs de la région avaient semé», mais que la plupart d'entre eux s'en étaient abstenus, appréhendant évidemment un retour du gel. Le gel est encore à redouter en effet en cette fin d'avril, comme le dit M. Lamontagne, et aussi les pluies abondantes de printemps qui pourraient facilement, ensemble, détruire les semences.

Le directeur général de l'UPA régionale confirme cependant que les travaux agricoles sont nettement en avance sur l'échéancier habituel, «au moins une couple de semaines plus tôt que l'année dernière», soutient-il. Beaucoup de travaux d'épandage et de hersage auraient ainsi été déjà effectués, «des travaux qui se font généralement à la mi-mai», ajoute-t-il.

L'avis de la RAAQ

Du côté de la Régie des assurances agricoles du Québec (RAAQ), le président Michel Saint-Pierre fait preuve d'une égale prudence dans ses évaluations de la prochaine saison de culture. «Le printemps hâtif

n'est pas forcément bon signe», insiste-t-il en rappelant que l'an dernier, la saison se présentait bien, mais que tout avait été gâché par le gel et des pluies incessantes.

«On peut tout simplement flatter une bonne année, dit M. Saint-Pierre; si le réchauffement se maintient, certaines productions vont nettement en profiter, comme le maïs et la pomme de terre. Par contre, il souligne que le gel éventuel pourrait nuire à d'autres productions, notamment celle de la

pomme, qui profite actuellement du temps doux.

Sur le plan financier, M. Saint-Pierre ne souhaite évidemment pas une autre année comme 1986, d'année la plus catastrophique qu'on ait connue. L'an passé, le gel sévère du début de juin et les pluies abondantes qui sont tombées de juin à octobre ont causé des torts irréparables aux productions fruitières et maraîchères ainsi qu'aux moissons. En conséquence, la région avait dû verser aux producteurs des indem-

nités record de \$55 millions en vertu du programme d'assurance-récolte.

Ces indemnités record ne menacent cependant pas les finances de la région pour le moment, comme l'a indiqué M. Saint-Pierre. «Mais il ne faudrait pas connaître une autre année comme 1986, souligne-t-il, parce que là ça pourrait mal aller». Et ça pourrait mal aller aussi pour les producteurs dont les primes doivent aussi être ajustées aux variations des indemnités versées.

LE BAROMETRE

	16-04-87	24-04-87
CANADA: TAUX D'ESCOMPTE	7.90	8.26
TAUX PRÉFÉRENTIEL	8.75	9.25
VARIATIONS(M1A)	-1.2MM	+1.0MM
DÉPOTS GARANTIS FIDUCIES		
30 JOURS	5.50	5.25
RENDEMENT MOYEN OBLIGATIONS		
CANADA 3 À 5 ANS	8.91	9.04
ÉCART CAN.-US LONG TERME	0.99	1.07
QUÉBEC 5 ANS	8.98	10.00
ÉCART QUÉ.-CAN. LONG TERME	0.76	0.76
COURS CHANGE (\$CAN EN \$US)	75.79	74.63
PRIX DE L'OR (US\$)	\$444.10	\$462.90
U.S.A.: TAUX D'ESCOMPTE	5.50	5.50
TAUX PRÉFÉRENTIEL	7.75	7.75
INDICE DOW JONES	2,275.99	2,235.37

Source: Tassé et Associés

BÉNÉFICES

par la PRESSE CANADIENNE
Abitibi-Price Inc., trimestre: 1987, \$21.9 millions ou 29 cents par action; 1986, \$21.7 millions ou 30 cents par action.

Canada Packers Inc., exercice clos 28 mars: 1987, \$38,587,000 ou \$1.04; 1986, \$38,056,000 ou \$1.04.

Denison Mines Ltd, trim. clos 31 mars: 1987, \$4,074,000 ou sept cents; 1986, \$6,596,000 ou trois cents.

Silcorp Ltd, 12 semaines closes 22 mars: 1987, \$1,283,000 ou 46 cents (perte); 1986, \$1,124,000 ou 40 cents (perte).

BESTIAUX

MONTREAL (PC) — Les arrivages au marché aux bestiaux de Montréal hier comprenaient 413 bovins et 590 veaux.
Les prix s'établissaient ainsi:
Bovillons: ventes insuffisantes pour faire une cote.
Cailles, comm.: \$54.75-68.00 (prix de la semaine dernière).
Vaches, D1-2: \$58.00-62.75; D3: \$54.00-58.00; T.C.: \$45.75-54.00.
Tourneurs: \$65.00-68.75.
Veaux de choix et bons animaux: \$100.00-125.00; communs et moyens: \$72.00-94.00.
Bœufs remplacés de type laitière: \$95.00-129.00; communs et moyens: \$70.00-93.00.
Prix moyen du porc à l'indice 100 en Ontario, la semaine dernière: \$160.63 les 100 kg.

avis public

Gouvernement du Québec

COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC

AVIS est, par les présentes, donné que par résolution du 13 avril 1987, adoptée en conformité des dispositions de l'article 57 de la loi sur la Commission municipale (lois refondues du Québec, chapitre C-35), la Commission municipale du Québec a décidé de mettre fin à l'application du paragraphe g) de l'article 48 de la loi constitutive à l'égard de la ville de Notre-Dame-de-la-Croix, et ce, à compter du 2 mai 1987.

La secrétaire de la Commission, Caroline Pouliot, notaire

Québec



VILLE DE SAINT-ROMUALD
LOTS 604 ET 608 DU CADASTRE DE LA PAROISSE DE SAINT-ROMUALD-D'ETCHEMIN
AQUEDUC, EGOUTS, VOIRIE ET PAVAGE
RÉFÉRENCE: M60-86-03

APPEL D'OFFRES

Des soumissions seront reçues par la Ville de Saint-Romuald pour l'exécution de travaux d'aqueduc, d'égouts, de voirie, de bordures et de pavage sur les lots 604 et 608 du cadastre de la paroisse de Saint-Romuald-d'Etchemin.

Les documents nécessaires à la soumission sont disponibles au bureau des ingénieurs-conseils:
LES CONSULTANTS BPR
4655, boul. Wilfrid-Hamel
Les Saules, (Québec)
G1P 2J7
Téléphone: (418) 871-8151

Le montant non remboursable de 10\$ (chèque certifié ou mandat-poste fait à l'ordre du Ministre des Finances) est requis pour l'obtention des documents nécessaires à la préparation de la soumission.

Chaque soumission sera valable pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions.
Garantie de soumission exigée: cautionnement de soumission de 2 500\$ au nom du Ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche ou chèque visé de 1 250\$ à l'ordre du Ministre des Finances.

Réception des soumissions: pour être considérées, les soumissions devront être reçues avant le 12 mai 1987 à 15h00 à l'adresse ci-dessus mentionnée.

Ouverture des soumissions: l'ouverture des soumissions aura lieu publiquement le 12 mai 1987 à 15h00 à l'adresse ci-dessus mentionnée.

Le Sous-ministre
Pierre Bernier



La ville en tête!

APPEL D'OFFRES

La ville de Chicoutimi requiert des offres pour la fourniture et l'implantation d'équipement informatique, de logiciels et de progiciels municipaux.

Conditions d'admissibilité à soumissionner:
— Respecter les exigences mentionnées au document d'appel d'offres.
— Les soumissions devront être accompagnées soit d'un chèque visé, soit d'un cautionnement fait à l'ordre de la ville de Chicoutimi.

On peut se procurer ce cahier entre 8h30 et 16h30 à partir du 22 avril 1987 à l'adresse suivante:

201, Racine est, Chicoutimi G7H 5B8
au bureau de Monsieur Bertrand Martin, greffier, avant 25.00\$ non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la ville de Chicoutimi.

Les soumissions scellées doivent parvenir aux soins de:

La ville de Chicoutimi
201, Racine est
Chicoutimi (Québec)
G7H 5B8

au bureau de Monsieur Jean-Yves Fortin, greffier, avant 14h00, le 27 mai 1987.

Le requérant ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

JEAN-YVES FORTIN,
Greffier

appel d'offres

Gouvernement du Québec

Le ministère se réserve le droit de refuser toutes les soumissions présentées, même la plus basse.

Ministère des Approvisionnements et Services

Service des achats du gouvernement

Projet 7147
Description 75 ensembles de portes extérieures de 57 mm isolées.
Clôture de la soumission: 8 mai 1987 à 15 h

7145 Quincellerie: clous - vis - écrous - boulons etc.
7148 impression de 4 numéros de la revue «Rencontre»
7149 impression de 1 450 exemplaires du «Bulletin d'interprétation» (4 lots différents) de 340 et 440 pages en feuilles mobiles.

Clôture des soumissions: 12 mai 1987 à 15 h

Les conditions de ces appels d'offres sont contenues dans des documents disponibles à l'endroit suivant:

Service des achats du gouvernement
Bureau des appels d'offres
150, boulevard Saint-Cyrille est, 7e étage, Québec, Qué. G1R 5K4
Tél.: (418) 643-5438

Toute personne désirant assister à l'ouverture des soumissions doit se présenter à l'adresse susmentionnée à l'heure et à la date indiquées.

Le directeur général des achats,
Jean-Claude Carreau

Québec

appel d'offres

Gouvernement du Québec

Les ministères se réservent le droit de refuser toutes les soumissions présentées; même la plus haute.

Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Projet: Contrat de concession

Des soumissions cachetées seront reçues par le Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Direction régionale du Saguenay-Lac-St-Jean pour exploiter en concession à la place et pour le compte du Ministère, un service d'excursion nautique à partir du débarcadère du Parc du Saguenay dans le secteur de Rivière Éternité.

Le Contrat de concession à intervenir sera d'une durée de trois (3) ans fixe soit: 1987-1988-1989, avec possibilité de renouvellement de deux (2) années additionnelles et successives soit: 1990-1991.

Qualifications requises pour soumissionner: seules sont admises à soumissionner, les personnes physiques ou morales ayant leur principale place d'affaires au Québec, ayant obtenu les documents nécessaires en leur nom et ayant une saine et adéquate expérience dans le domaine.

Vente des documents: la vente des documents sera faite à l'adresse suivante du lundi au vendredi inclusivement entre 8h30 et 16h30: Direction régionale du Saguenay-Lac-St-Jean, Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, 3950, boul. Harvey, Jonquière G7X 8L6.

Un montant non remboursable de 10\$ (chèque certifié ou mandat-poste fait à l'ordre du Ministre des Finances) est requis pour l'obtention des documents nécessaires à la préparation de la soumission.

Chaque soumission sera valable pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions.

Garantie de soumission exigée: cautionnement de soumission de 2 500\$ au nom du Ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche ou chèque visé de 1 250\$ à l'ordre du Ministre des Finances.

Réception des soumissions: pour être considérées, les soumissions devront être reçues avant le 12 mai 1987 à 15h00 à l'adresse ci-dessus mentionnée.

Ouverture des soumissions: l'ouverture des soumissions aura lieu publiquement le 12 mai 1987 à 15h00 à l'adresse ci-dessus mentionnée.

Le Sous-ministre
Pierre Bernier

Québec

VOTRE PARTENAIRE EN AFFAIRES... VOTRE C.A.

En recourant à la compétence d'un C.A. en matière de planification financière, de fiscalité, de comptabilité de gestion et de vérification, vous vous assurez les services non seulement d'un expert mais aussi d'un partenaire qui peut contribuer à votre succès en affaires.

AUBÉ, ANCTIL, PICHETTE

Associés: Alain Aubé — Jean-Pierre Anctil — Michel Pichette
6780, 1^{re} AVENUE, BUREAU 370, CHARLESBOURG
QUÉBEC G1H 2W8 622-4804
1-951, BOUL. MGR DE LAVAL, C.P. 1349, BAIE ST PAUL
QUÉBEC G0A 1B0 (418) 435-3076

AUDET, BAUDOUIN

Jacques Audet — Michel Baudouin
PLACE BELLE-COUR, 2590, BOUL. LAURIER, BUREAU 880
STE-FOY, QUÉBEC G1V 4M6 (418) 659-3702

BÉDARD, GUILBAULT

Marcel Bédard — Richard Guilbault — Gaëtan Marceau — Alain Desjardins
STE-FOY: 978, DE BOURGOGNE, BUREAU 510, SAINTE-FOY
G1W 2L4 659-5618
DONNACONA: 325, DE L'ÉGLISE (PLACE DONEUIL), DONNACONA
G0A 1T0 285-1234
ST-RAYMOND: 423, RUE ST-CYRILLE, ST-RAYMOND G0A 4G0 337-2231

BÉLANGER, GIRARD, LAVOIE, MOONEY

Richard Bélanger — Claude Girard — Raymond Lavoie — Allan Mooney
707, BOUL. CHAREST OUEST, QUÉBEC, QUÉBEC
G1N 4P6 (418) 688-8831

DENIS BIRON

595, BOUL. BASTIEN, NEUFCHÂTEL, QUÉBEC G2B 1C1
BUR.: 843-9218 RES.: 843-8222

BLOUIN, POTVIN & ASSOCIÉS

Jean-Paul Blouin — Yves Potvin — Alain Cayouette — Pierre-Paul Dufour
Yvon Robitaille
2795, BOUL. LAURIER, BUREAU 490
STE-FOY, QUÉBEC G1V 4M7 (418) 651-0405

BOUCHARD, DUCHESNEAU, GAGNÉ

1896, 1^{re} AVENUE, QUÉBEC, QUÉBEC G1L 3L9 529-8431

CARON BÉLANGER

Associés résidents: L. Denis Desautels — Fernand Dufresne — Raymond Fortier — Yvon Fortin — Sheila Fraser Gagnon — André Grondines — Raymond E. Lavoie — Jacques Levesque — Léo Linteau — Marc Mathieu Claude Michaud — Jacques Nicole — Charles Pelletier — Benoit Racine — Noël A. Rhéaume
1150, RUE CLARE-FONTAINE, QUÉBEC G1R 5G4 (418) 524-5151
247, RUE NAIRN, LA MALBAIE, QUÉBEC G0T 1J0 (418) 665-4465

CAUCHON DURAND DORÉ

895, DES ROCAILLES, QUÉBEC G2J 1A2 622-7070

CHARETTE, FORTIER, HAWEY/TOUCHE ROSS

Associés: Ghislain Hawezy — Yvan J. Cloutier — André Michaud — André Pélau — Pierre Beaumont — Jacques Plante — Marc Renaud — André Gauthier
Conseil: Jacques E. Fortier
QUÉBEC: CENTRE BOIS-FONTAINE, 880, CHEMIN STE-FOY, BUREAU 860
QUÉBEC, QUÉBEC G1S 2L2 (418) 687-3333
LA MALBAIE: 864, RUE ST-ÉTIENNE, LA MALBAIE
QUÉBEC G0T 1J0 (418) 665-3965

CHOQUETTE, CORRIVEAU, GRENIER

Claude Choquette — Louis Corriveau — Gervais Grenier — Hélène Huot
1091, CHEMIN ST-LOUIS, BUREAU 205, SILLERY, QUÉBEC
G1S 1E2 682-3411

COUTURE ET ASSOCIÉS

O. Couture — J.G. Monico ST-JEAN-CHRYSOSTOME 839-7531

MARC DÉRY

1173, BOUL. CHAREST OUEST, BUREAU 290, QUÉBEC G1N 2C9 683-8109

DIONNE FOREST KIROUAC

214, BOUL. CHAREST OUEST, BUREAU 301
STE-FOY, QUÉBEC G1N 4N6 681-0567

YVON FILION

2690, AVENUE ROBERT-GIFFARD, BEAUPORT, QUÉBEC
G1E 4H2 661-5203

ANDRÉ FORTIN & ASSOCIÉS

André Fortin — Pierre Mailhot
62, RUE DE L'ÉGLISE, ST-ROMUALD
QUÉBEC G6W 3H7 (418) 839-8293

JALBERT & KIROUAC

3350, DE LA PÉRADE, BUREAU 102
STE-FOY, QUÉBEC G1X 2L7 (418) 653-9244

LABRIÈRE LANCTÔT

Associés résidents: Marc E. Martel — Roland Boilard — Jacques Marquis Jaquelin Léger — W.G.K. Boden — Marc Sheedy — Adrien Dionne — François Bernier — Jean Pelletier — Christian Rousseau — Denis Girard — Normand Massé — Gilles Lussier
Conseils: Roland Bédard — Marius Laliberté — J.H.C. McGreevy
2, PLACE QUÉBEC, BUREAU 536, C.P. 1029, HAUTE-VILLE
QUÉBEC, QUÉBEC G1R 4V3 522-7001
Bureaux dans les principales villes du monde

SYLVIO LEBLANC

5485, 1^{re} AVENUE, CHARLESBOURG, QUÉBEC G1H 2V5 (418) 626-1926

MARCEL LEMIEUX

2069, CHAPDELAIN, STE-FOY, QUÉBEC
G1V 1M5 BUR.: (418) 527-8919

MAHEU NOISEUX

Associés résidents: J. Gérard Couture — Denis Guay — Clément Letourneau — Jean-Claude Lemay — André Lemieux — Simon Nolet — Alexandre St-Hilaire — Jean Carrier — Édouard Richard — Michel Guay — Michel Laroche — Réal Miflet — Ghislain R. Bloudeau — Denis Robitaille — Serge Garneau — Jacques Martel — Jean-Pierre Guay — Raymond Godbout — Alain Martineau — Renaud Cantin — Jean-Guy Marois — Claude Lavigne — Jacques Proulx
Conseils: Léopold Marotte — Gaston Robitaille — Paul André Lachance, J. Honorius Paquet
QUÉBEC STE-FOY: 1195, AVENUE LAVIGIER, STE-FOY (QUÉBEC)
G1V 4N3 (418) 658-5564
LÉVIS: 70, TRANS-CANADA OUEST, LÉVIS (QUÉBEC)
G6V 4Z6 (418) 833-2114
CAP-SANTÉ: 185, ROUTE 138, C.P. 159, CAP-SANTÉ (QUÉBEC)
G0A 1L0 (418) 285-4275
Société nationale: Maheu Noiseux Collins Barrow
Société internationale: Moores Rowland International

MALENFANT ET DALLAIRE

871, CHEMIN ST-LOUIS, QUÉBEC, QUÉBEC G1S 1C1 (418) 687-3061

MALLETTE, BENOÎT, ROULANGER, RONDEAU & ASSOCIÉS

990, AVENUE DE BOURGOGNE, C.P. 10350, SAINTE-FOY
G1V 4H5 653-4431
1, PLACE DE L'ÉGLISE, MONTMAGNY G5V 2V9 248-5777
2, RUE ELIE RODCHÉ, PLACE ST-LOUIS, PORT-CARTIER
G8B 2N2 766-6464
5, RUE SAINT-GERMAIN EST, RIMOUSKI G5L 1A1 724-4414
737, BOULEVARD LAURE, SEPT-ÎLES G8L 1Y2 962-3154
44, RUE NOTRE-DAME EST, THOIS-PISTOLES JOL 4K0 851-2060
1555, BOULEVARD JACQUES-CARTIER, C.P. 338
MONT-JOLI G5H 3L2 775-7294
37, BOULEVARD SAINT-BENOÎT, AMOUL G0J 1B0 629-2255
67, PLACE LASALLE, BAIE-COMEAU G4Z 1K1 296-9651
Autres bureaux au Québec: Longueuil — Magog — Montréal — Sainte-Agathe — Saint-Jérôme et Sherbrooke.
Représentation nationale et internationale.

MORIN, DUFRESNE, CLOUTIER, BÉDARD & ASSOCIÉS

Le-Yvan Morin — Yves Dufresne — Jean-Marie Cloutier — Marcel Bédard
Richard Montminy — Bernard Morin — Diane Racine
CENTRE BOIS-FONTAINE, 880, CHEMIN STE-FOY, BUREAU 915
QUÉBEC, QUÉBEC G1S 2L2 688-1035
Affiliation internationale:
International Affiliation of Independent Accounting Firms
Bureaux dans les principales villes du monde

CLAUDE NOLIN

28, CÔTE DE COURVILLE, BEAUPORT, QUÉBEC G1C 2W2 667-7591

POISSANT RICHARD THORNE ERNST & WHINNEY

Associés: Jean-Jacques Demers — Claude Gauvin — Roch Girard — Gilles Kelly — Gilles Marcotte
410, BOUL. CHAREST EST, BUREAU 800
QUÉBEC, QUÉBEC G1K 8G3 (418) 529-3721
Bureaux dans les principales villes du monde
Bureaux dans 53 villes au Canada

PRICE WATERHOUSE

MANTHA, MORCEL, TREMBLAY

Associés: Robert Brochu — Gérard Caron — Renaud Duclos — Robert Dutil — Michel Lamarre — Raymond Langelier — Julien Lemieux — Doris Lesage — Claude Rheault — Michel Saint-Cyr — Denis Schmoult — André Tremblay
Directeurs: Réal Blondeau — Daniel Cadoret — Jacques Corbin — Claude Laforte — Yves Lamothe — Michel Létourneau — Roger Robert — Georges Robitaille — Gerald Robitaille — Yvon St-Laurent
2, PLACE QUÉBEC, BUREAU 800, QUÉBEC (QUÉBEC)
G1R 2B5 (418) 529-9181
1100, BOUL. DORCHESTER OUEST, MONTRÉAL (QUÉBEC)
H3B 2G4 (514) 879-5600
Bureaux dans 22 villes au Canada et dans 97 pays

PIERRE RACINE

11025, BOUL. SAINTE-ANNE, BEAUPORT, QUÉBEC G0A 1E0 827-3751

RAYMOND, CHABOT, MARTIN,



Gerald Maier, président de TransCanada PipeLines, répond aux questions des journalistes, à l'issue de l'assemblée annuelle de la compagnie hier, à Calgary.

Offre à Dome Petroleum

Le refus fédéral d'une garantie fiscale aurait fait échouer TCPL

♦(PC). Le refus du gouvernement fédéral de conclure un arrangement fiscal est la principale raison pour laquelle TransCanada PipeLines (TCPL) a subi un échec dans sa tentative d'acquiescer les actifs de Dome Petroleum Ltd.

C'est ce qu'a déclaré hier le président de TCPL, M. Gerald Maier, en présence des journalistes à l'issue de l'assemblée annuelle des actionnaires.

«A mon avis, ce fut certainement le point tournant pour nous dans cette affaire», a dit M. Maier, en ajoutant que TCPL pourrait revenir dans la lutte, même si Dome a ac-

cepté l'offre d'acquisition d'Amoco Corp. de Chicago.

M. Maier demeure convaincu qu'Ottawa comprendra et accordera ce que demande TCPL. Cette dernière avait demandé à Ottawa de s'engager à ne pas saisir les fonds destinés aux actionnaires et aux créanciers de Dome pour payer des taxes dues par Dome et qui feraient surface seulement après la vente des actifs de Dome.

«En fait, ce que nous recherchions c'était un mécanisme qui nous aurait placé sur un pied d'égalité avec les entreprises américaines qui peuvent recourir aux lois

fiscales des États-Unis pour acquiescer Dome par l'intermédiaire d'une filiale canadienne à part entière», a expliqué M. Maier devant les actionnaires de TCPL.

Devant les journalistes M. Maier devait préciser que c'était les dirigeants de Dome qui avaient exigé une telle garantie fiscale dans l'offre d'achat. Il s'est demandé comment Amoco avait pu satisfaire à cette condition.

Exemple de libre-échange

L'offre d'achat soumise par Amoco en vue de l'acquisition de Dome Petroleum constitue un exemple de

libre-échange dans le domaine de l'investissement qui devrait être approuvé par le gouvernement fédéral, affirme par ailleurs M. Bruce Smart, haut fonctionnaire du département américain du Commerce.

La pétrolière américaine Amoco a fait une offre de \$5.1 milliards pour l'achat de Dome, une entreprise criblée de dettes.

Bien qu'Ottawa n'ait pas donné son accord formel à la transaction, il a indiqué qu'il ne s'opposerait pas à l'acquisition par la compagnie américaine de l'un des rares géants canadiens de l'industrie pétrolière.

20% DE RABAIS

Votre mère sera
ravie d'essayer le
"Tripillow" original
de chez Eaton

Faites en sorte que la fête des Mères
soit une journée très spéciale!

Offrez un cadeau confortable pour la fête des Mères, le "Tripillow" original de chez Eaton. Puisque sa fête se doit d'être avant tout une journée de repos, elle appréciera le confort qu'il procure. Que ce soit pour regarder la télé, lire ou tout simplement relaxer, au lit ou dans son fauteuil préféré, le "Tripillow" remplacera avantageusement un ou plusieurs oreillers. Offert en boîte, prêt à être emballé. Chez Eaton!

20% de rabais
"Tripillow"
original

Après le samedi 16 mai 1987, le prix courant Eaton sera 60.00

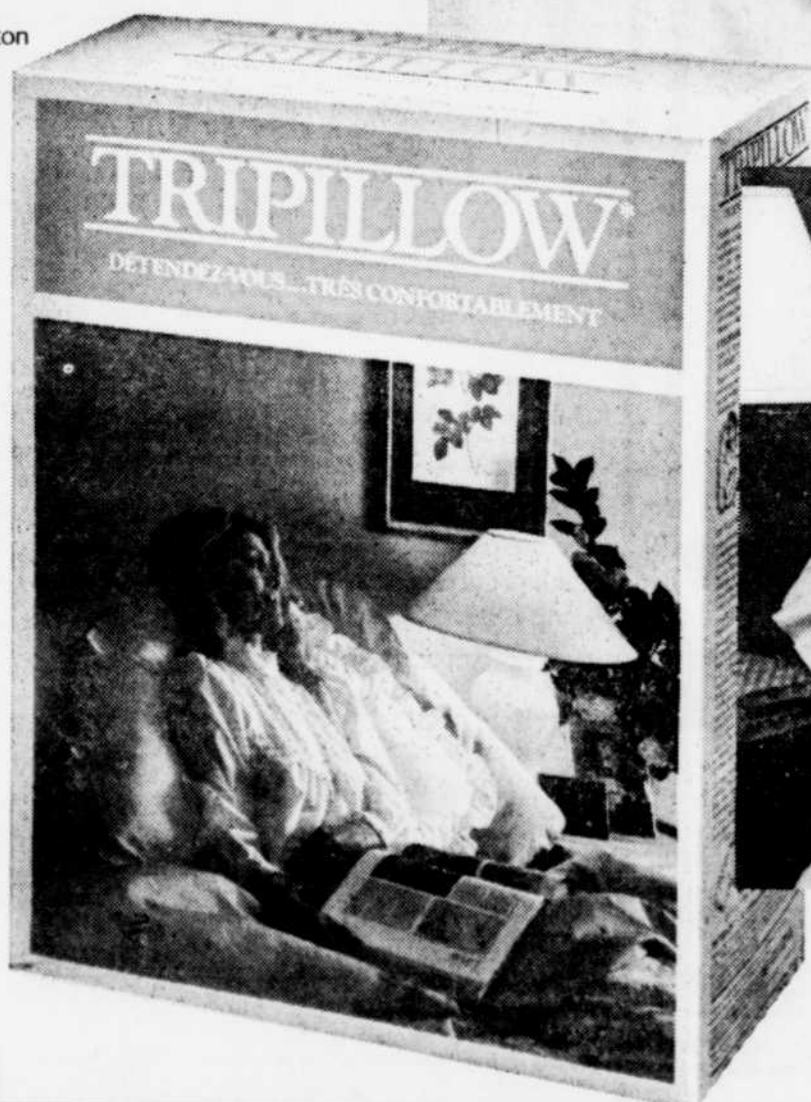
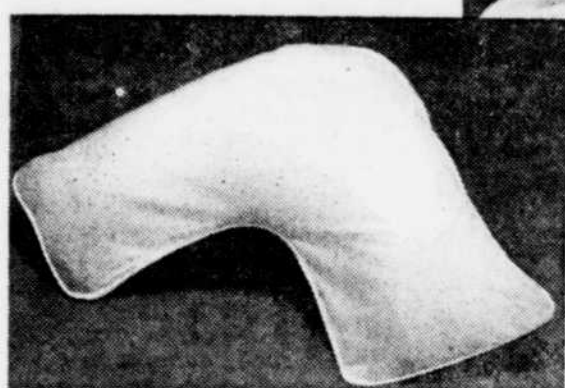
48⁰⁰ ch.

1. **Fabriqué en Nouvelle-Zélande.** Bourre en polyester, hypo-allergénique et traité au silicone; recouvrement en coton de bonne qualité. **Période d'essai de 30 jours.** Si le "Tripillow" ne donne pas satisfaction, pour quelque raison que ce soit, vous n'avez qu'à le retourner chez Eaton et vous serez intégralement remboursé. **Renseignez-vous sur la garantie de 1 an du fabricant!** (260)

Taie d'oreiller
"Tripillow"

2. En coton et polyester, lavable et séchable à la machine. Volant. Choix de marine, rose cendré, ivoire tendre ou blanc neige. (263)

22⁰⁰ ch.



Inoubliable!

La fête des Mères DIMANCHE 10 MAI

Les marques Eaton... Qualité pour sûr!

C'est simple! Vous obtenez, en achetant une marque Eaton, plus de qualité pour votre argent! Il y a des centaines de marques Eaton auxquelles vous ferez! De la peinture aux bas-culottes, en passant par les gros électroménagers. Naturellement, ces articles sont conformes à de rigoureuses normes de qualité: les nôtres!

Gagnants du concours Ô Soleil Eaton

Félicitations aux gagnants du Québec: P. Noël de Montréal, A. Bouchard de Saint-Léonard, C. Cardinal de Laval, C. Stalteri de Montréal. Ces gagnants se méritent un voyage pour deux personnes à Orlando, Floride. Du plaisir sous le soleil grâce à Eaton!



Crédit accepté
avec
la carte Eaton



Les cartes American Express,
Visa, et MasterCard sont aussi
acceptées pour les achats en personne.

EATON

VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX